

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

CINQ SOUS LE NUMERO

Rédaction et Administration:

3, RUE NOTRE-DAME EST.
Montréal.

Téléphone: Main 2651.

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.50;
Montréal et pays étrangers, \$0.50 de plus
par année.

Tirage Certifié par l'A. B. C.

VOLUME 12 — No 28

N'ETAIT-CE PAS UNE ANOMALIE?

La classification des produits laitiers fait, depuis longtemps, dans notre pays, l'objet d'études sérieuses. Le premier point que l'on visa dès que l'on se fut aperçu qu'il était devenu nécessaire de faire connaître au producteur la valeur de la marchandise, afin de l'encourager à améliorer son produit, fut d'adopter une échelle de pointage qui permit de ranger ensemble les produits de même qualité. Ce travail fut accompli sous la direction de diverses autorités: les premiers résultats obtenus furent très satisfaisants. La qualité des produits étant connue, le commerce ne tarda pas à accorder une prime aux produits de qualité supérieure et à payer à des prix conformes à leur qualité ceux de qualité inférieure. Le but visé fut partiellement atteint et l'on constata une amélioration considérable de nos produits laitiers.

Cependant, comme le commerce d'exportation augmentait, les diverses autorités, qui avaient pris en main ce travail, s'aperçurent vite qu'il fallait perfectionner davantage notre système de classification et que, puisqu'il fallait offrir au marché anglais des quantités considérables, attirer son attention, il fallait travailler à réunir la production des diverses provinces, et, conséquemment, adopter pour toutes les provinces un système de classification uniforme et unique.

L'on commença à appliquer un système de classification canadienne durant la guerre. Les beurres et les fromages canadiens exportés en Angleterre ne devaient donc être désignés que par numéro et non par la localité de provenance. Ceci fut un pas dans la bonne direction, car il contribua à faire disparaître certains préjugés qui dépréciaient injustement certains produits de certaines provinces, bien que ces produits fussent très souvent de qualité et de valeur égales. Ainsi, le fromage de la province de Québec qui, au commencement de l'application de cette loi, était reconnu comme de valeur et de qualité égales à celui d'Ontario, souffrait moins de la méconnaissance de certains acheteurs anglais parce qu'il était reconnu par les autorités canadiennes comme égal à celui d'Ontario.

Par contre, le beurre ontarien bénéficiait de cette classification canadienne parce qu'il était déclaré, par les officiers du Dominion, comme égal en qualité et en valeur à celui de la province de Québec. Pour être plus explicite, ce système de classification rangeait dans la classe no 1, par exemple, tous les fromages auxquels les classificateurs pouvaient accorder un certain nombre de points et dans la classe no 2 tous ceux qui avaient reçu un nombre de points définis par la loi. Ces produits devenaient donc des produits canadiens et non le produit d'une province en particulier. Si ce système eût été maintenu comme le voulaient, il est bien évident, ces instigateurs, nous aurions marché à grands pas vers l'uniformisation de nos produits et nous aurions pu offrir un produit canadien et non un *Western* ou un *Eastern Townships* ou un *Belleville* ou un *Quebec*, etc., au commerce anglais. Petit à petit le commerce anglais se fût habitué à ce nom et chacune des provinces en aurait très certainement bénéficié.

Or voici qu'en vertu d'un règlement qui entrera en pleine application le 31 décembre prochain, l'on adopte une marque de commerce combinée avec une étiquette de fabrique qui fait ressortir très nettement le lieu d'origine de ces produits. Dans le cas du beurre — le règlement dont nous parlons ne s'applique qu'au beurre — l'on insère, en effet, dans un grand ovale, en haut duquel on voit les mots *Canadian Cheese*, le mot *Quebec* en caractère de même hauteur. Dans ce cas particulier, ceci ne fera pas tort à notre renommée, nous l'admettons: mais si nous sommes pour travailler à présenter sur le marché d'exportation des produits canadiens, pourquoi les marquer ainsi du lieu d'origine?

Nous savons l'injustice dont nous souffrons pour le commerce de notre fromage par suite de ce genre de dénomination. Sauf erreur, la rectification de cette injustice fut l'un des premiers mobiles qui inspira les fondateurs de la Coopérative des Fromagers de Québec. En adoptant cette nouvelle marque de commerce, nous détruisons partiellement leurs efforts et nous revenons à l'état de choses ancien. De fait, nous y sommes pratiquement revenus puisque, dans le cas du fromage, nous constatons que la différence entre les prix payés pour le fromage de Québec et celui d'Ontario, différence que la Coopérative Centrale avait réussi à abaisser notablement, est redevenue, sous la Coopérative actuelle, au niveau d'autrefois, parfois même plus forte.

Nous voyons, en effet, que du fromage classé comme "no 1" par des classificateurs du gouvernement fédéral, obtient des prix moins hauts lorsqu'il est de provenance québécoise que lorsqu'il est de provenance ontarienne. Ceci, encore une fois, ne tient qu'à un préjugé qui existe dans le commerce anglais, préjugé que tous les intéressés ont travaillé à effacer, mais que la marque de commerce nouvelle contribuera à cultiver. N'était-ce pas là une anomalie? Qu'ont fait les administrateurs de la Coopérative Fédérée de Québec pour l'éviter?

J.-N. PONTON

Liaison Française

(Suite)
(Par Laurent BARRE)

Letellier, Manitoba, est un des nombreux petits Québécois qu'il y a un peu partout à l'ouest des grands lacs. On nous y fait une réception enthousiaste. Mgr Béliveau, l'âme de la lutte, pour ainsi dire, nous entretient des choses de son pays. Au Manitoba, ils sont 43,000 catholiques canadiens, de langue française. Ils veulent vivre et doivent vivre, mais, pour cela, doivent s'appuyer sur Québec.

Is ont des écoles officiellement anglaises où le français est proscrit, mais enseigné. Monseigneur déclare expressément que la concorde est nécessaire au fonctionnement de ces écoles où le français est enseigné hors la loi. La moindre dissension peut entraîner l'application de la loi. Nous pouvons donc être notre plus grand ennemi.

Triste situation en vérité que celle d'un peuple qui a fait ce pays qui, un jour, y versa son sang pour y garder la souveraineté de la couronne britannique et qui, maintenant, au nom de cette même couronne britannique, se voit traiter en vassal et cela en dépit du droit naturel et des traités nombreux qui nous lient et en même temps devraient nous protéger.

M. Beaubien, député fédéral de Provencher, après nous avoir dit ce qu'est l'Ouest aujourd'hui et nous avoir parlé de ses possibilités agricoles, conclut: l'avenir est à l'Ouest. Dans cinquante ans la majorité des députés au parlement fédéral viendra de l'Ouest des grands lacs et le grand moyen d'augmenter notre influence au Canada, c'est de s'emparer du sol de cette partie du pays.

À Letellier encore, un curé du Nouveau-Brunswick dit que l'Acadie est une source qui a bien souffert, mais qui est encore vivante et qui vivra parce qu'elle veut vivre. Et nous dit Québec que faisons-nous pour vivre? Mais passons.

Laissant à Letellier les autres voyageurs de la "liaison" en banquet, je pars pour une randonnée dans la campagne. Cultivateur, j'ai voulu voir les cultivateurs chez eux. Un d'entre eux m'amène chez lui. C'est le fils d'un ancien de ma paroisse.

Si j'en juge par les établissements de ses fils et gendres, il a fait un succès. Puis, je me rends à Aubigny, paroisse relativement très jeune. En compagnie du curé et de plusieurs des parents, je visite l'école. École bien convenable, enfants nombreux, que l'on questionne et qui nous répondent d'une façon étonnante. Parents et curé d'Aubigny

vous avez raison d'être fiers de votre école et de vos enfants.

Sur la route d'Aubigny à Winnipeg nous passons au monument dit de la barrière. En passant faisons un peu d'histoire. Le gouvernement d'Ontario avait décidé de former une province avec une partie du territoire dont la compagnie de la Baie d'Hudson avait eu le contrôle jusqu'alors. Or les occupants du sol, les Métis, qui s'étaient bâtis et défrichés un emplacement sur les bords de la Rivière Rouge se voyaient menacés de la perte de leurs droits. De là un soulèvement. Un jeune Métis, du nom de Louis Riel, à la tête de ses compatriotes, arrêta à la Barrière ceux qui sans droits venaient spolier les habitants de leurs droits. Quelque temps plus tard, une entente ou traité fut conclu entre le gouvernement provisoire de la Rivière Rouge, Louis Riel en tête et celui du Canada. Les clauses de ce traité ont-elles été observées? Question triste à poser; réponse plus triste encore à faire: Louis Riel, reconnu chef d'allors chez les Métis, était un homme de valeur et de droiture. L'histoire est là pour dire que s'il avait voulu servir ses intérêts, il aurait pu obtenir beaucoup des Fénians pour mettre à leur service son influence auprès des Métis et des Sauvages. Il refusa de trahir son pays, mais voulut défendre son peuple et réclamer les droits de ses frères. La corde du pendu fut sa récompense. Mais d'échafaud ne déshonore pas; et aujourd'hui Louis Riel est considéré presque comme un martyr.

1er juillet. — Nous sommes à Winnipeg. C'est le sixième jour de la Confédération. Encore un traité qui fut accepté et signé de part et d'autre. Encore un pacte dont on chante les dispositions.

Confédération, pacte, traité, respecté par nous Canadiens français. Cette fête serait bien plus enthousiaste partout si on pouvait en dire autant des Canadiens d'origine autre que la nôtre. Quand donc comprendra-t-on dans notre pays que le peuple canadien-français est une force pour notre pays et que les traités doivent être respectés ici si nous voulons avoir la paix? Quand donc comprendra-t-on que les concessions toujours faites par les mêmes gens ou par le même groupe finissent par constituer une lâche reculade? Quand donc comprendra-t-on que proclamer la bonne entente n'a pour effet que de faire adopter la méthode dite kaiserienne, de considérer les traités comme de vulgaires chiffons de papier?

Laurent BARRE

A bord, le 2 juillet 1927.

L'Immigration, les fonds publics et nous

L'Action Française de mai-juin fait un inventaire de la contribution des Canadiens français à l'œuvre de la Confédération.

"Cet inventaire, dit-elle, le nom seul de nos collaborateurs en avertit (ces collaborateurs sont Mgr Béliveau, l'abbé Lionel Groulx, l'abbé Philippe Perrin, M. Olivier Asselin, Edouard Montpetit, Anatole Vanier, Hermas Bastien, Yves Tessier-Lavigne, Louis-D. Durand, Edras Minville, Antonio Perrault, Albert Lévesque) nous l'avons fait, selon les traditions de cette revue: avec courage et loyauté."

Les articles de ces différents collaborateurs sont à lire. Nous reproduisons aujourd'hui celui de M. Vanier, intitulé: *L'immigration, les fonds publics et nous*. Il est temps de nous demander quelles modifications il conviendrait d'apporter à notre politique d'immigration et quels changements devraient subir la distribution des fonds de l'Etat, votés pour l'établissement des agriculteurs. A moins qu'il nous soit indifférent de demeurer des dupes.

Nous sommes justes pour les Anglais dans le Québec. Phénomène curieux, ce noble esprit de justice se double chez nous d'un scrupule exagéré, qui va jusqu'à l'empressement stupide à toujours courir au-devant des besoins de l'autre, à être très préoccupés de la juste proportion, à son égard, dans l'octroi des deniers publics. Cette exagération est telle qu'elle n'est pas tout à fait à notre honneur; elle rappelle un peu les sollicitudes, hélas! de plus en plus rares, des bons valets pour leurs maîtres; elle paraît même grotesque et humiliante, quand on songe que nous sommes, en revanche, invariablement dupes, là où nous ne commandons pas.

Un Anglais d'Angleterre veut aller s'établir près de Winnipeg? Son voyage lui coûtera, de Londres à Winnipeg, \$22.00. Et ses enfants âgés de moins de 17 ans, ne paieront pas un sou!

Le tableau suivant, fourni par le ministère de l'Immigration et de la colonisation, en janvier 1927, mérite d'être cité:

Environ

Londres à Halifax, Saint-

— à Montréal, Québec, ... \$10.00

— à Toronto, ... 15.00

— à Winnipeg, ... 22.00

— à Regina, Moose-Jaw, Saskatoon, ... 25.00

— à Calgary, Edmonton, ... 27.00

— à Vancouver, ... 40.00

Un bon Canadien du Québec se croit-il obligé de quitter son pays natal, qu'il se pose cette question: Où ira-t-il? Il n'est souvent qu'à

quelques milles des Etats-Unis. Le persuadé-t-on qu'il vaut mieux, pour lui, pour la race, pour le pays, qu'il s'établisse dans l'Ouest canadien? Il est obligé pour s'y rendre de payer son billet (de 2ème classe) d'après le tableau suivant:

Montréal à Winnipeg	... \$43.45
" " Regina	... 55.90
" " Prince-Albert	... 62.10
" " Edmonton	... 71.25

Et ce Canadien doit se rendre d'abord à Montréal. Ce qui ne se fait pas gratuitement! Enfin, ses enfants jusqu'à 17 ans ne sont pas transportés gratuitement.

Le gouvernement fédéral paye, avec notre argent, en subventions ou autrement, ce qu'il faut pour que les compagnies de transport consentent à l'immigrant d'Europe les taux les plus haut pour que les compagnies de transport consentent à l'immigrant d'Europe les taux les plus haut cités; mais il n'a cure d'un Canadien de Montréal désireux de s'établir à Saint-Boniface. Aussi arrive-t-il trop souvent que le Canadien s'en va... aux Etats-Unis. Et l'on se demande, le front plissé, comment il se peut faire que tant de Canadiens passent la frontière américaine!

Je sais bien que les agriculteurs venant des Etats-Unis ont droit, pour \$25.25, à un billet de Montréal à Winnipeg et à tous les endroits intermédiaires entre Winnipeg et Edmonton. Mais si l'on compare ce tarif accordé aux immigrants venant des Etats-Unis, au tarif dont bénéficient les immigrants qui viennent d'Angleterre, on constate aussitôt que le gouvernement fédéral très généreux pour tout le monde, y compris les Juifs du centre de l'Europe, n'oublie pas l'être que pour ses propres sujets.

Sans doute, il ne faut pas oublier, des Canadiens de langue anglaise de l'Ouest et d'ailleurs, préfèrent nous voir passer aux Etats-Unis; il ne leur plaît guère de nous voir prendre la route des nouvelles provinces. Pour eux, que le pays se vide, s'il le faut, c'est encore un mal moins grand qu'un accroissement de la population de langue française. Cette bienveillance, "fraternelle" ne doit pas nous empêcher de protester contre l'injustice, pour peu que nous ayons de la fierté et du coup d'oeil. D'Iberville, de la Verandrye et tous leurs compagnons ne manquaient ni de l'une ni de l'autre. Qu'ils soient nos modèles.

D'après ces chiffres réels par

un M. Irwin, de l'Ontario, et commentés tout récemment par M. Léopold Desrosiers, le Canada aurait dépensé \$13,002,067, de 1921 à 1926, pour un gain net en population de 143,349 âmes. Il est temps de réclamer notre part des crédits accordés à l'établissement des immigrants. Nous l'utiliserons avantageusement au bénéfice des nôtres, de nos intérêts et de notre influence. Quel beau thème de discours pour le prochain soixantenaire de la Confédération et qui pourrait éteindre tant de harangues flasques et menteuses!

On a peut-être oublié, durant les fêtes de la Confédération, de parler de cette question importante: Chargeons, alors nos députés fédéraux d'en "éteindre" leurs harangues à la prochaine session. Réclamons notre part.

Sont-ils muets?

Depuis plusieurs semaines, nous demandons à M. Caron, le ministre de l'Agriculture, de nous dire s'il est l'auteur du pamphlet boueux intitulé "Les deux recrus de M. Sauvé" et imprimé par le *Soleil*, dont il a avoué lui-même être l'un des correspondants payés. Nous avons en même temps demandé à M. Caron de nous dire s'il pouvait nier qu'il était l'auteur de ce pamphlet.

Nous n'avons pas encore reçu de réponse. Il semble pourtant que M. Caron, qui est allé faire la campagne contre les personnes attaquées par ce pamphlet, devrait, c'est un point d'honneur — répondre à ces questions.

Nous avons également demandé aux employés de la Coopérative et notamment à MM. Labbé et Dumaine, qui sont allés faire la campagne contre le candidat oppositionniste dans la comté de Richmond, si ils ont payé leurs salaires durant leur séjour dans ce comté? Nous leur avons aussi demandé de quelle autorité ils avaient quitté leur poste à la Coopérative pour aller se mêler de choses qui ne les concernaient nullement dans le comté de Richmond.

MM. Labbé et Dumaine font comme M. Caron, ils ne répondent pas. Les cultivateurs ont droit à une réponse précise à ces questions, et si ces messieurs ont un brin de courage et de fierté ils finiront par y répondre.

Aux membres de la commission du lac Saint-Jean

Après avoir pris connaissance d'un rapport sommaire des premiers règlements effectués par la commission du Lac Saint-Jean et avoir constaté que le règlement fait à St-Henri de Tailion a été bâclé au prix de \$35.25 l'acre, nous sommes tentés d'inviter les trois membres de la Commission, LES TROIS, à rencontrer M. l'abbé Jean Bergeron, originaire de cette région, missionnaire colonisateur depuis de nombreuses années, qui publiait, au cours de l'hiver dernier, un magnifique pamphlet dans lequel il établissait la valeur des terres au Lac Saint-Jean, à rencontrer, disons-nous, ce patriote sincère, dévoué non seulement à la cause d'une classe de la société, mais de toutes les classes, guidé non par l'intérêt d'un parti politique, ni de l'autre, mais bien par l'intérêt général et de discuter avec lui, longuement, très longuement, avant d'aller risquer de nouveaux règlements. On a beau venir de Kamouraska ou de Ste-Martine, on peut avoir toutes les prétentions au monde, mais personne n'osera prétendre qu'il est un seul homme dans toute la province de Québec qui soit mieux qualifié que l'abbé Jean Bergeron pour établir la valeur des terres du Lac Saint-Jean. C'est donc un homme à consulter. C'est l'homme qui eût dû être la commission. Lui s'en serait tenu à ses fonctions; lui n'aurait pas été consulter M. Low, l'homme de la Compagnie, mais s'en serait tenu au texte de la loi qui l'aurait nommé.

Nous commençons, aujourd'hui, la publication d'une étude de la plume de l'un des plus brillants et vaillants colons du Lac Saint-Jean, M. Emile Schmitt, un alsacien-lorrain établi au pays depuis longtemps et présentement résident à Saint-Prime.

Cet article est à lire. Le fond comme la forme prouvent clairement qu'il y a parmi les cultivateurs de cette province des intelligences supérieures et des volontés admirables.

Lisez et faites lire cet article et les suivants de Monsieur Schmitt; ils sont souverainement intéressants.

La question du Lac Saint-Jean

La question du Lac Saint-Jean

TRIBUNE LIBRE

La question du Lac St-Jean

Saint-Prime, le 26 juin 1927

Monsieur le Directeur,
Dans ma lettre du 30 avril je vous avais promis de continuer à faire part à vos lecteurs des réflexions que m'ont inspirées et que m'inspiraient des communiqués parus dans le *Bulletin* et l'*Action Catholique* ainsi que les débats provoqués en Chambre par le bill Mercier et autres discussions au sujet du lac.

En post-scriptum je vous laissais prévoir que la reprise de cette correspondance pourrait peut-être retarder un peu vu les circonstances. En effet je suis entré le 3 de mai à l'Hôtel-Dieu de Québec pour une opération nécessitée par un accident survenu il y a 15 ans à la suite de trop violents efforts de défrichement, opération de plus en plus urgente, malheureusement trop retardée par manque de temps et de moyens.

J'en suis sorti le 23, parfaitement bien, mais condamné à au moins 6 ou 7 semaines de repos absolu. Revenu chez moi, j'ai profité de ce repos forcé pour achever de lire les journaux reçus l'hiver dernier et ceux du mois de mai. L'automne dernier, dans une circonstance un peu analogue j'avais commencé à vous écrire au sujet du lac et entre autres choses, je vous disais, qu'à mon idée, si le gouvernement avait été plus ferme, plus strict et avait formellement averti la Compagnie de voir à ne causer par ces travaux que peu ou point de dommages aux environs du lac et de ses affluents, elle se serait arrangée pour employer toute l'eau du lac, régulièrement son débit et produire autant d'électricité sans nuire personne. Dans cette lettre, entre autres moyens, je mentionnais la possibilité de faire sur un ou plusieurs des affluents du lac des barrages comme celui de la Loutre qui régularise les eaux du Saint-Maurice. Cet hiver, les délégués des cultivateurs dans leur entrevue avec les ministres, ont suggéré à ceux-ci d'accorder à la Cie Duke-Price un pouvoir d'eau sur la Grande-Patrouille pour compenser ce qu'aurait pu lui faire perdre l'obligation qu'ils leur demandaient de la mettre, de ne pas faire monter l'eau plus haut que le point où elle commencerait à causer des dommages. Ce dernier moyen, que le gouvernement n'a pas voulu accepter aurait privé la province des revenus que lui procurera plus tard, dans un avenir peut-être assez proche, la vente de ce pouvoir, à la condition qu'elle soit faite en vue du bien public, et non à l'avantage de quelques millionnaires ou aspirants millionnaires.

Mais en y réfléchissant un tant soit peu, on voit qu'il y aurait eu un autre moyen de développer à son plus haut point raisonnable le rendement en électricité de la Grande-Décharge, et ce moyen, quel que étrange et même quelque extravagant qu'il paraisse à première vue, aurait consisté non pas à monter le lac, mais à le baisser. En effet, le lac tel qu'il avait contenu d'être autrefois, vers la mi-été, se trouve à être à 300 pieds au-dessus du niveau de la mer à Chicoutimi, et dans le milieu, un peu en gagnant vers la Grande-Décharge, il a une profondeur de 60 et quelques pieds. Or l'échutage, étant fait comme il l'est, LES PREMIERS 35 PIEDS AU MOINS, si ce n'est pas plus, de cette épaisseur d'eau, en partant du fond ne seront jamais employés, ne serviront jamais à rien; tout le monde comprendra et admettra que les 15 à 20 premiers pieds, ceux du dessus de cette épaisseur d'eau, inutilisés parce qu'inutilisés représentent bien autant, poids et volume, que les 10 à 12 pieds qu'il y a entre le point normal de la mi-été et le point 17.5.

Par conséquent si la Cie avait commencé par creuser, en partant d'à peu près 1 ou 2 milles envers de la mer, le lit de la Grande-Décharge de manière à pouvoir élever davantage l'eau, elle n'aurait pas eu besoin d'écarter si haut pour tenir le lac les trois quarts et demi du temps à 17.5 et ainsi causer tant de dommages. C'est un peu comme quelqu'un qui, disposant d'un approvisionnement d'eau par béliet hydraulique, source captée ou autrement, mais d'un débit tel, qu'à certains moments, à cause de la dépense trop forte, mais intermittente, il soit insuffisant, et d'autrui un réservoir pour ne pas manquer quand il aura besoin d'en dépenser plus que son tuyau lui en fournit; s'il place son tuyau pour dépense ou sa chaudière, si vous voulez, à la moitié de la hauteur de son réservoir, celui-ci aura beau être d'une capacité de 200 gallons, je suppose, il ne disposera jamais que d'une réserve de 100 gallons; mais si cette chaudière était placée vers le fond, cette réserve représenterait de 90 à 95 p.c. et même plus de la capacité totale du réservoir.

Eh bien c'est la même chose pour la Duke-Price et le lac Saint-Jean; la seule différence est que dans l'exemple dont je me sers pour mieux faire comprendre ma pensée, l'approvisionnement est régulier, tandis que la dépense ne l'est pas; alors que dans le cas de la Duke-Price la dépense est constante, régulière, mais l'approvisionnement, représenté par les rivières, grandes ou petites qui tombent dans le lac, est irrégulier; en excès le printemps, par suite de la fonte des neiges, suffisante pendant à peu près 4 à 6 mois plus ou moins, dé-

ficitaire pendant 3 ou 4 mois, plus ou moins aussi.

Le lac ici joue le rôle de réservoir et pour lui permettre de remplir son rôle de réservoir, il faut évidemment que la sortie (Grande-Décharge) soit aménagée de manière à utiliser la plus forte proportion possible de son immense capacité laquelle est du reste suffisante, sans qu'il soit nécessaire de l'augmenter.

En parlant de baisser le lac au lieu de le monter, d'aucuns pourraient penser que cela ferait tort à la navigation. D'abord, avec le chemin de fer de ceinture la navigation sur le lac va perdre les 3-4 de son importance. Ensuite le système que je mentionne, s'il avait été adopté, n'aurait fait aucun tort à la navigation, car ce n'est que durant l'hiver, alors que ses affluents n'apportent plus autant d'eau que les turbines en dépendent, que le lac aurait baissé, et tout le monde sait qu'il n'y a pas de navigation l'hiver. Si bas que le lac pourrait venir à cette saison, il monterait assez le printemps pour que, l'écuse maintenant l'eau à une hauteur raisonnable, il y ait de la navigation tout l'été.

D'autres se demanderont peut-être après ces explications faciles à comprendre, pourquoi la Compagnie n'a pas pris ce moyen de développer son pouvoir. La raison en est bien simple: c'est que cela lui aurait probablement coûté plus cher. Soyez bien certains d'une chose: c'est que dès le commencement, il y a eu-dessus de 20 ans, les deux promoteurs B. A. Scott et L. E. Haggin avaient idée d'utiliser jusqu'à la dernière goutte d'eau du lac; toutes les manières possibles de réguler son débit ont été examinées soigneusement, étudiées, et les dépenses que chacune entraînerait minutieusement calculées. Par conséquent s'ils ont choisi celle qui consiste à faire monter le lac à 17.5, c'est que c'est celle-là qui leur coûtait le moins cher.

Pour moi, une foule de détails et de petits faits isolés qui, considérés séparément et un par un, ne veulent pas dire grand-chose, prennent, quand ils sont groupés, une signification et un sens qui démontrent à l'évidence l'intention bien arrêtée de tous ceux qui étaient à la tête des diverses Cies qui se sont successivement passées de l'une à l'autre du développement hydraulique du lac, de bâtir leur échelle de la manière à faire monter l'eau au point 17.5. Le grand tort du gouvernement dans toute cette affaire, ça été d'accorder officiellement, le 22 décembre 1922, mais officieusement bien avant ça, à la *Quebec Development*, la permission de monter l'eau à cette hauteur. Du moment qu'il y avait moyen de développer autant de pouvoir sans monter à 17.5, le gouvernement aurait dû, sachant fort bien quelles seraient les conséquences désastreuses pour l'agriculture de cet exhaussement excessif, ne jamais consentir aux demandes des promoteurs, si pressantes qu'elles puissent avoir été.

Sans répéter tout ce qui a été écrit à ce sujet dans les journaux indépendants, mais en se rappelant tout ce qui s'est fait et dit depuis quelques années, mais surtout depuis 10 mois, l'attitude, pour commencer, embarrassée et énigmatique des ministres, d'incroyable sans-gêne de la Cie évidemment assurée d'une scandaleuse impunité, les injures et les avances de toutes sortes dont les reptiles de la presse officielle ont couvert les courageux défenseurs de la cause de la justice, en se rappelant tout cela, dis-je, on ne peut s'empêcher, pour se l'exprimer un peu, de faire ou d'accepter des suppositions bien peu flatteuses pour le gouvernement. S'il avait fait son devoir, les dirigeants de la Cie auraient bien trouvé, je le répète encore et j'insiste particulièrement là-dessus, le moyen de produire autant d'électricité sans nuire autant de terres.

J'admets que le développement à sa pleine capacité du pouvoir de la Grande-Décharge sans dépasser le point 7.5, aurait peut-être pu augmenter de quelques piastres le prix de revient du C.V. mais même en chargeant au compte du pouvoir de l'île Malgou, sans s'occuper de la Chute à Caron, tout le coût, même augmenté du barrage, de la Grande-Décharge, de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la Duke-Price, et de ses dépendances, le C.V. reviendrait encore bien bon marché à la Cie. Et il y a ceci à considérer: c'est que tout ce qui s'est fait on aurait pu se faire à la Grande-Décharge, profite immédiatement à la Chute à Caron. En régularisant le débit de l'une, on se trouve forcé de régulariser du même coup celui de l'autre, tout comme le barrage de la Loutre, sur le Saint-Maurice, sert simplement à la

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la 1ère page)

d'installation. Je crois que ce chiffre doit être assez exact, car 400,000 C.V. à \$26.00, cela fait \$10,400,000; et d'après l'arrangement conclu entre le gouvernement et la Cie en décembre 1922, celle-ci, en retour de la permission à elle accordée par le gouvernement d'élever et de maintenir l'eau du lac à 17.5, s'engageait à dépenser au moins 88,000,000 en dedans de 5 ans. En tout cas la Cie s'attendait à vendre le C.V. \$12 par année, ce qui lui fera un revenu annuel de \$4,800,000. La dernière émission de débiteurs par la Cie étant de \$37,000,000 à 6 p.c. je suppose, cela ne lui fait que \$2,220,000 d'intérêts à payer; ajoutons-y \$780,000 par année pour les gages et salaires de quelques ingénieurs électriques proposés à la conduite des dynamos et pour l'entretien, les réparations et remplacement des ballasts et machinerie. Il lui restera encore clair et net \$1,800,000 et plus probablement \$2,000,000 par année ce qui n'est déjà pas trop mal. Quand la chute à Caron sera développée et toute son électricité vendue 600,000 C.V. à \$12, cela fera \$7,200,000; en déduisant \$1,000,000, intérêt du coût de la construction et entretien, le bénéfice annuel total pourra être, pour les deux exploitations de \$8,000,000.

Dans les \$10,400,000 de dépenses mentionnées pour l'installation d'Alma sont comprises évidemment les dépenses préliminaires faites par Scott Haggin, pour sondages, explorations à Mistook, procès, services professionnels d'ingénieurs et d'avocats parmi lesquels figurait l'actuel premier ministre, etc., etc. Sans oublier libéralement par l'entremise de l'historique de l'affaire du lac on voit une foule de choses qui permettent un peu de se faire une petite idée des intrigues, tours et péripéties de toutes sortes, au détriment de la province auxquels le développement des pouvoirs d'eau du Saguenay a donné lieu.

Ainsi on y voit que Scott Haggin, alias Oyamel, alias Québec Deve-

loppement peu fortunés par eux-mêmes, mais terriblement roublards, ne pouvant, malgré la valeur sans cesse montante des magnifiques pouvoirs qu'ils avaient acquis pour \$30,000 en tout et dont ils étaient vrais propriétaires puisqu'ils en avaient les patentes en mains, ne pouvant, dis-je, arriver à emprunter ou émettre le montant de débentures nécessaires au développement furent assez fins de persuader Price de passer avec eux un contrat pour la fourniture de 200,000 C.V. à \$8.00 par année. Avec ce revenu assuré ils firent une émission de débentures de \$12,000,000; bien entendu ces \$12,000,000 devaient être garantis par une première hypothèque sur les propriétés (chutes) de la Cie.

Ensuite, est-ce simple hasard, pure coïncidence, ou bien cela faisait-il partie des machinations préparatoires à la Tragedie qui achève de s'accomplir, chacun peut en penser ce qu'il voudra, toujours est-il qu'en 1913 on passait à la Législature la fameuse loi d'expropriation permettant à tout propriétaire d'une force hydraulique de 200 C.V. et plus d'exproprier, etc., etc. Puis ils continuèrent en prenant des options sur les terres environnant la Grande Décharge, et continuèrent en 1914-15 en faisant quelques expropriations. Tout ceci entamait les \$12,000,000, mais pas assez cependant pour les empêcher de construire alors que tout, matériaux et main d'œuvre, était moitié moins cher qu'en n'a été en 1922-26, années, pourtant où on devait couler seulement que dans les environs de \$8,000,000.

Je crois, M. le Directeur, que j'ai été assez long pour aujourd'hui, je continuerai un autre jour. Cependant avant de terminer, je veux répondre à une petite objection, ou plus exactement, une remarque qui pourrait venir à l'esprit de quelqu'un. En tenant en tout temps le lac 10 à 12 pieds plus bas que la Cie veut le tenir on se trouve, même avec une égale quantité d'eau, à produire un peu moins d'énergie. Oui, évidemment ce serait vrai, en laissant les turbines là où elles sont, car l'électricité créée est le produit de deux facteurs: 1o le débit, c'est-à-dire le nombre de pieds cubes ou de gallons d'eau à la seconde; 2o la hauteur ou, comme on dit, la tête d'eau. Pour avoir le même rendement malgré que le lac soit par exemple, 10 pieds plus bas qu'actuellement, il n'y aurait qu'à s'arranger pour placer les turbines exactement 10 pieds verticalement plus bas, soit en enfonçant la bâtisse de ces

La dernière campagne électorale

Ce que j'en pense

La déloyauté de la dernière campagne électorale a fortement indigné un grand nombre d'électeurs, surtout ceux qui ont été témoins des moyens odieux employés pour faire battre MM. Ponton et Barré.

Suivre cette campagne nous a donné l'occasion de déprimer les manoeuvres de certains politiciens, mais aussi d'admirer la lutte loyale de M. Ponton dans le comté de Richmond, qui était le mien — conduite très contrastante avec celle du parti adverse. Cependant nous ne pouvons porter atteinte à la sincérité de M. Desmarais, candidat élu. Il nous a franchement affirmé qu'il appuierait sans réserve la politique du gouvernement Taschereau tel qu'il a fait par le passé. Vaut autant dire qu'il mettra de côté les intérêts de son comté et de sa province pour appuyer de son vote l'importune loi, fut-elle injuste et déloyale, pour ne pas déplaire à ses chefs. En un mot, qu'il ferait comme le chien timide qui suit fidèlement son maître de peur d'être battu, et c'est à ce monsieur que la

turbines et dynamos plus avant dans la terre ou le roc, soit en la reculant en aval jusqu'à un point donnant la même hauteur de chute; en un mot faire en sorte de regagner dans le bas, ce qu'on perdrait dans le haut.

Vous excuserez, M. le Directeur, ma longueur; peut-être cela n'intéressera-t-il que médiocrement quelques-uns de vos lecteurs, surtout parmi ceux qui ne sont pas du lac; cependant un aperçu sur ce qui s'est fait ici ne sera pas absolument inutile; ça peut servir à mettre le monde en garde et contribuer à empêcher ailleurs la répétition de l'audacieuse et cynique violation par les requins de la finance, des principes fondamentaux du droit et de la justice. Dans ce cas-là, je n'aurais pas perdu mon temps. Donc merci de votre hospitalité et à bientôt s'il ne survient pas d'empêchements.

Votre E. SCHMIDT, Saint-Prime.

qui firent taire la voix de leur conscience pour s'abreuver plus à leur aise à même le whisky qu'on leur servait gratis? Que dire de ceux qui se firent les propagateurs de boisson, les semeurs de scandales politiques?

C'est dans les campagnes du comté de Richmond qu'un simple vendeur de bananes distribuait du whisky à ceux qui en faisaient la demande. C'est lui-même qui nous déclara avoir pour mission le lendemain d'aller porter de la boisson à un endroit qu'il nous indiqua. Il ajouta même naïvement: "J'aime autant faire ça qu'autre chose, pourvu que ça me paye".

Existe-t-il un loi qui permet à l'importer quel individu de distribuer la boisson ça et là en temps d'élection? Non, c'est en violation les lois de la province que l'on fait cette besogne.

Vous, grands politiciens qui avez empêché la lumière d'éclairer ceux qui en avaient besoin, vous qui vous êtes servis du venin corrompeur dans lequel ont trempé les Neron et les Bigot pour le triomphe de votre politique, vous qui vous êtes traînés dans les fossés pour y trouver de la boue à lancer aux honnêtes gens, ne rougissez-vous pas parfois quand vous fouillez au fond de votre conscience?

Le ministre de l'Agriculture s'indigne de voir MM. Ponton et Barré faire de la politique. Est-il logique? Pourquoi ces deux hommes doués d'une intelligence supérieure n'auraient-ils pas le droit de s'en servir pour le plus grand bien de la province? N'est-ce pas vous, M. Caron, qui avez abandonné la culture pour faire de la politique? N'est-ce pas vous qui avez été forcé par les tribunaux d'Angleterre d'obéir aux lois de votre pays en payant la taxe sur le revenu? Pourquoi, M. le ministre de l'Agriculture, n'êtes-vous pas venu expliquer aux cultivateurs votre programme, au lieu de l'exposer aux ouvriers d'Asbestos? Quand nous répondrez-vous?

Oui, M. Ponton a fait de la politique et il l'a fait loyalement, sans chercher par des moyens indignes à influencer les électeurs. C'est lui qui aurait pu à Québec passer l'étrille sur les reins des "frustrés" qui, du bout du pied, écrasent le bas peuple au bénéfice des grosses compagnies.

Nous n'avons pas besoin pour nous représenter d'un esclave politique. Ce qu'il nous faut c'est un homme juste, capable de défendre les bonnes causes et combattre les mauvaises sans distinction de parti, un homme pénétré des enseignements de son petit catéchisme et résolu de les pratiquer, un homme qui saura se faire le défenseur de notre belle langue française, ce bien si cher à tout Canadien français. La franchise, la droiture de M. Ponton, nous attestent qu'il eût été de ceux-là; aussi il fallait voir l'indignation et la tristesse des amis de la bonne cause en apprenant que la majorité de leur comté n'avait pas eu assez de patriotisme pour élire celui qui aurait courageusement revendiqué leurs droits.

Debout, soldats du devoir, défenseurs de la justice, ranimez votre courage. Nous ne pouvons réparer le triste résultat des dernières élections, mais arrêtons-nous pour l'avenir. Groupés-nous dans les rangs de l'Action Politique Populaire et travaillons vaillamment à réformer la politique provinciale. Avec du courage et de la persévérance nous réussirons à répandre parmi le peuple la vérité, détruisant ainsi l'influence pernicieuse des agents de tromperie et de scandale.

Je ne crains pas de dire qu'un parti arrivant au pouvoir, même par des moyens déloyaux, pourrait être préférable au gouvernement actuel, mais il ne sera jamais le gouvernement honnête auquel nous avons droit. Si le ver corrompeur prend naissance dès son jeune âge, il le rongera jusqu'à la racine, soyez-en sûrs.

Donc, soyons francs et honnêtes dans nos luttes; défendons toujours la justice et la vérité à l'ombre du drapeau canadien encore rouge du sang des martyrs.

Comme je ne suis pas un ministre correspondant au *Soleil*, je signe mon nom au bas de ces écrits. Il est temps d'apprendre à certains politiciens que ce n'est pas en rapportant d'aussi sales victoires qu'ils empêcheront le petit cultivateur canadien de défendre ses convictions.

B. ROY

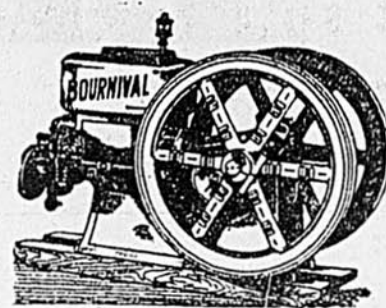
En revenant d'une journée agricole

Sainte-Hélène, 25 Juin 1927

M. le Secrétaire, Il nous était donné d'assister ces jours derniers à la journée agricole organisée par le Cercle de l'U.C.C. de Saint-Nazaire de Bagot. On sait assez que l'étude des problèmes agricoles est le but de ces réunions et que nous y sommes un peu comme des élèves qui font un jour de classe. A la messe solennelle qui ouvrait ce congrès Mgr le grand vicaire Desmarais, dans son sermon plein de substance, fournit une matière suffisante pour tout le travail du jour. La justesse d'une de ses remarques m'a frappé, j'ai pensé qu'elle ne s'adressait pas uniquement aux gens de Bagot mais à tous les cultivateurs et que nous ne pourrions nous défendre de la trouver judicieuse et à propos.

Nous entendons souvent comparer la tâche et le salaire de l'agriculteur à ceux des ouvriers des villes et conclure que c'est celui-ci qui a le meilleur sort. Mgr le grand vicaire se demande si cette opinion qui lui paraît fautive n'est pas le fait d'un mauvais choix des situations mises en balance. "Au cultivateur qui se débat contre la pauvreté et la misère il faudrait, dit-il, comparer le manoeuvre besogneux qui souvent chôme et que soutient quelquefois la Saint-Vincent de Paul. A l'ouvrier qui a un métier assez bien rémunéré opposez le cultivateur à l'aise". Il faut avouer qu'en comparant des situations identiques l'avantage demeure au rural. Pour adjoindre sur le cas douteux on pourrait se rappeler qu'à la campagne, on est pauvre tout en ayant des réserves; tandis qu'en ville on paraît riche bien que l'on soit à sec.

On rencontre cependant de bonnes familles, riches d'enfants assez âgés, que la terre ne pouvait faire vivre convenablement et qui ont vu leur situation devenir meilleure en



Agents demandés

Notre ligne de machineries agricoles est très profitable à l'agent local, — qui peut se faire facilement un revenu de \$300.00 par année, à temps perdu.

La réputation de la Maison BOURNIVAL, la qualité des machines BOURNIVAL, vous aident à faire des ventes.

Spécialités — Moteurs à Gazoline — Moulages — Batteuses — Ecrémeuses — Bâches de Scie Ronde — Traveuses — Pianos — etc., etc.

Ecrivez immédiatement pour vous assurer un bon territoire, et connaître nos conditions générales.

Adressez comme suit:

BOURNIVAL & CIE

206-210, rue Notre-Dame Est — Dépt A. Montréal

ville. C'est vrai, dira M. Lalonde dans son allocution, mais cette vie plus facile s'achète souvent et c'est de la santé, de la moralité, de l'avenir incertain des enfants qu'elle se pare. Ceci donne à réfléchir, car, comme catholique, nous admettons cette vérité que nous rappelait Mgr le grand vicaire: "La poursuite des biens temporels doit être subordonnée à l'acquisition des biens éternels."

Les tâches pénibles de notre métier d'agriculteur, nos manques d'argent, nos charges sociales nous portent à penser quelquefois que nous sommes maltraités et qu'un peu de ce qui les autres classes ont en abondance nous est dû. Il est légitime de chercher à améliorer sa situation, mais je crois qu'il est impossible de niveler les différences qui existent entre les avantages que rapportent tel ou tel genre d'occupations, ou même d'établir un minimum de bien-être et de confort dû à tous. Les conditions de vie sont inégales comme le sont nos dons naturels: l'initiative dans le monde, progrès et l'ordre en résultent. Il y aura toujours des classes mieux pourvues de biens matériels. Cependant il me semble que la vie nous donne à chacun une part égale de bonheur; mais l'argent n'est pas le seul élément qui rende l'homme content de son sort et je crois que la Providence rétablit l'équilibre en donnant à ceux qui peinent le plus, une plus large part d'une autre sorte de biens inestimables parce que nous ne pouvons ni les créer ni les remplacer.

Ainsi pour reprendre notre comparaison, je comprends bien pourquoi l'ouvrier des villes, même celui qui vit bien, envie la paix, la tranquillité, la libre existence de l'homme des champs au sein de la grande nature. En effet, rien dans son existence ne peut lui fournir l'équivalent de ces choses si désirables et si précieuses qui lui manquent.

Ce doit être parce que le cultivateur, en jouissant gratuitement, par surcroît, les ignora, qu'il se prend à désirer ce qu'il n'a pas, le remplaçant à la ville; le bruit, le joug du maître, les lazzis qui fatiguent, le déjà-vu qui ennuie.

Alexis BEAUREGARD, Cultivateur. (La Terre de Chez-Nous.)

Sur la colonisation

M. le directeur, Je signalais, l'autre jour, dans vos colonnes, mes opinions sur l'immigration et la meilleure colonisation à faire au pays, en invitant l'attention à faire les nôtres de la Nouvelle-Angleterre et ceux de nos vieux centres, à revenir et rester chez nous, dans le Québec d'abord et au Canada ensuite.

J'entendais, ces jours derniers,

un rumeur venant de l'Ouest disant que l'on refuse des terres aux Canadiens, et que ces terres sont réservées aux colons européens. D'où vient cet ordre?

Est-il possible que le ministre fédéral de la colonisation laisse des employés de son département faire un tel choix? Je crois qu'il l'ignore.

La colonisation que tout et chacun prêche à domicile serait donc inutile.

Pour quoi donc ces terres que l'on semble refuser aux nôtres et vouloir garder pour les émigrés d'Europe qui viennent ici à nos dépens prendre la place de nos Canadiens qui s'en vont ensuite?

Je crois, sincère le département qui portait certaines attentions aux nôtres qui vouldraient s'établir au pays.

Mais après cette preuve que ces terres sont pour ceux que l'on fait venir à grands frais et qui sont à l'heure actuelle les pensionnaires de l'Etat, des villes d'Edmonton et de Winnipeg s'il faut en croire l'avertissement des maires de ces dernières villes qui déclarent que ces nouveaux venus refusent de travailler sur les fermes parce qu'ils ignorent l'agriculture, que faut-il penser?

Je me demande pourquoi inviter ces soi-disant connaissances agricoles étrangères et refuser les nôtres qui sont les apôtres du sol avant tout et qui veulent revenir chez eux?

Comme le déclarait le maire Webb, de Winnipeg, que sa ville est actuellement le dépôt des immigrants européens qui refusent le travail de la ferme, nous pouvons nous demander où nous allons.

Je le répète, pourquoi faire venir ceux-là qui nous coûtent si cher, à prix réduits, et ne pas offrir la même réduction aux nôtres qui sont prêts à prendre ce que ceux-là refusent?

On dépensera, certes, de l'argent pour les nôtres et lorsque nous sommes près de réaliser nos projets, le ministère d'immigration est contre nous.

Si le ministère ignore ceci, s'il a quelque chose à dire, il doit soigner les intérêts avant ceux du pays, mettons-le au rang au plus tôt.

Votre tout dévoué, J.-W. VILANDRE.

L'élection de M. Joc. Gauthier contestée

M. Hector Dupuis, gérant, de Montréal, a présenté une requête samedi devant la Cour supérieure pour demander l'annulation de l'élection de la déqualification de M. Jos. Gauthier, député de Saint-Marie à la Législature.

Le procureur de M. Dupuis est M. Edouard Masson, avocat, qui a pour conseils MM. Paul Saint-Jacques, Rodolphe Monty et J.-L. Saint-Jacques, c.à.

Ce n'est qu'un mal de REINS

Se dit-on souvent et l'on ne croit pas à l'avertissement que donne par là la nature de purifier son sang, de tonifier ses nerfs, de stimuler les fonctions des organes. L'homme qui a des MAUX DE REINS devrait sans retard employer des

PILULES MORO

qui sont le garant d'une bonne santé. Le témoignage qui suit en est une bonne preuve:



M. Jos. Chartrand

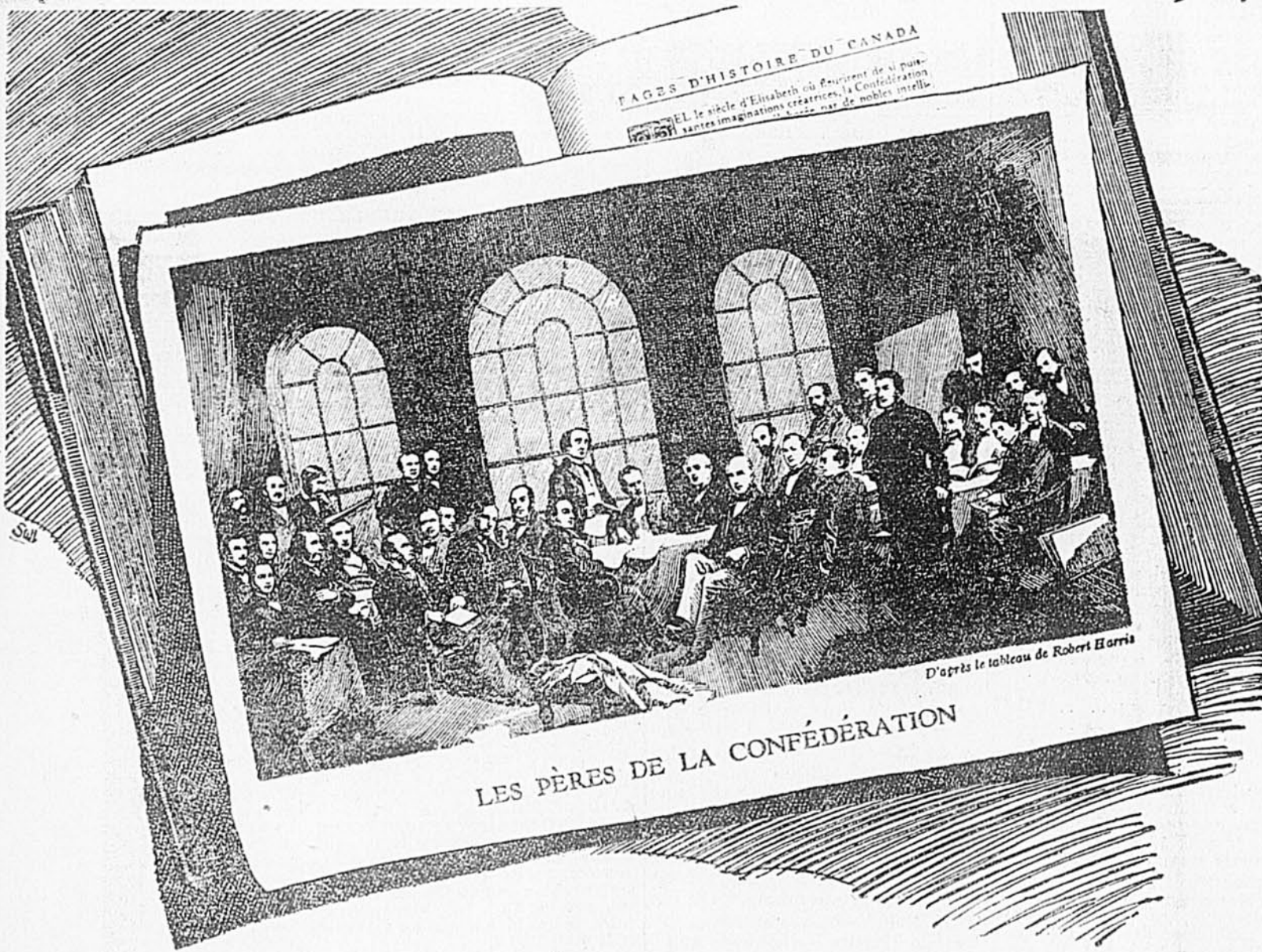
À chaque repas je fus fidèle à la dose. Peu à peu je me suis senti plus fort, puis moins souffrant, et je me suis bien rétabli. Depuis je travaille tous les jours, je me porte bien et n'ai jamais de maux de reins". M. Jos. Chartrand, 140, rue Union, Springfield, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

1867 - SÉRIE DU SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE - 1927



LES PÈRES DE LA CONFÉDÉRATION

Que de noms évocateurs dans les annales du Canada d'il y a soixante ans...

PALMER, CARTER, DICKEY, WHALEN, HENRY, FISHER, BARNARD, STEEVES, GALT, SHEA, CHANDLER, CHAPAIS, CAMPBELL, LANGEVIN, GEORGES ETIENNE CARTIER, MITCHELL, HAVILAND, COCKBURN, POPE, JOHNSON, THOMAS D'ARCY MCGEE, MCGULLY, GEORGE BROWN, TACHE, JOHN A. MACDONALD, WILLIAM McDUGALL, OLIVER MOWAT, CHARLES TUPPER, SAMUEL LEONARD TILLEY, ADAMS G. ARCHIBALD, LE COLONEL GRAY, GEORGE COLES, J. H. GRAY, A. A. MACDONALD. ... ce sont les Pères de la Confédération.

Le Canadien d'aujourd'hui trouve dans leur souvenir sa plus noble inspiration. Ce sont eux qui ont fusionné en un tout intégral et puissant ces groupements dissimulés qui représentaient, dans l'Amérique Britannique du Nord, les sujets de Victoria. Le plus vaste Dominion de l'Empire leur est redevable du principe même de son existence!

En cette année du Soixantième Anniversaire de la Confédération, honorons les noms de ceux qui, d'un océan à l'autre, ont jeté les bases de la Puissance du Canada. La loyauté de ses compatriotes fut admirablement exprimée par Etienne Pascal Taché, vétéran de la Guerre de 1812 et président de la Conférence qui proclama l'Union, lorsqu'il s'écria: "C'est un Canadien-Français qui tira le dernier coup de feu pour la suprématie britannique en Amérique!"

John A. Macdonald et Georges Etienne Cartier dominaient la Conférence par leur forte personnalité. On remarquait, à leurs côtés, George Brown, du *Globe* de Toronto, libéral enthousiaste, mais auquel son désir de voir l'Union réalisée fit oublier toute question de parti; T. Alexander Galt, financier éclairé; Thomas d'Arcy McGee, poète, historien et orateur; William McDougall, fils distingué d'un grand loyaliste; Oliver Mowat, savant juriconsulte, qui devint plus tard Premier Ministre de l'Ontario; Charles Tupper, éloquent orateur parlementaire; Samuel Leonard Tilley, qui exerçait une influence notable dans les Provinces Maritimes; Adams G. Archibald, politique habile et profond. ... et combien d'autres!

Tels sont les hommes qui ont prévu la nécessité d'un chemin de fer transcontinental, reliant l'Atlantique au Pacifique. Leur rêve s'est matérialisé — magnifiquement! C'est le Chemin de Fer du Pacifique Canadien.

LE PACIFIQUE CANADIEN

ENCEINT LE GLOBE

AGRICULTURE

Traitement des sols tourbeux et humifères

Par E.-S. Hopkins et W.-C. Happer — Fermes expérimentales, Ottawa

Les sols tourbeux et humifères se composent principalement du produit de la décomposition partielle de la mousse, des herbes, de joncs, sphagnum et plantes du même genre. Ces plantes poussent et meurent là où elles ont pris racine et dans certains endroits leurs restes décomposés se sont accumulés pendant des siècles. Les termes "tourbeux", "terre noire", "humifère", "marais", "marécage", "mousseux" se rapportent à ces sols, si on peut les appeler sols, et tous contiennent une proportion très élevée de matière organique. D'après l'usage général, le terme "tourbeux" couvre toutes les catégories de sols, quelle que soit leur proportion de matière organique. Cependant, techniquement, on considère que le mot "tourbeux" s'applique à tous les sols qui ont plus de 50 pour cent de matière organique, tandis que les sols humifères sont ceux qui ont de 15 à 50 pour cent de matière organique. Les sols humifères contiennent donc plus de matière minérale que les sols tourbeux. On estime qu'il y a au Canada environ 22,000,000 d'acres de sols tourbeux.

C'est peut-être en Allemagne, en Autriche et en Suède que l'on a fait les recherches expérimentales les plus complètes sur la mise en culture des sols tourbeux. La terre est précieuse dans ces pays et de grandes étendues tourbeuses y sont cultivées depuis bien des années.

La composition des sols tourbeux et humifères varie beaucoup; il y a des tourbes d'herbes, des tourbes de mousses, des tourbes profondes et superficielles, des tourbes incomplètement décomposées, des tourbes reposant sur des sous-sols d'argile et sur des sous-sols de sable, des tourbes qui manquent de chaux et des tourbes riches en chaux. Le traitement varie suivant le sol. Les sols tourbeux et humifères sont presque toujours bien pourvus d'humidité et la présence de cette humidité empêche l'entrée de l'air, retarde le taux d'oxydation et par conséquent la décomposition de la matière végétale dans le sol.

La valeur de cette terre dépend principalement du plus ou moins d'éloignement des bons marchés pour les produits agricoles, de l'état de décomposition dans lequel elle se trouve, de la nature du sous-sol et de la possibilité de l'égouttement.

DRAINAGE

La mise en valeur des sols tourbeux dépend du drainage. Avant d'installer un système de drainage, qui est la première opération nécessaire pour mettre les sols tourbeux en état de bonne production

Cultivateurs, faites de l'argent sur vos terres incultes
Renards Argentés Beetz Ltd.



Les meilleurs sur le marché, ils ont une réputation mondiale. Sommes les pionniers en cet élevage, 31 années d'expérience.

A vendre couples de renards noirs argentés parfaits sous tous rapports. Tous sont enregistrés au "Canadian National Live Stock Record" à Ottawa. N'achetez que des renards de toute première qualité, ils vous coûteront moins cher que des renards ordinaires que l'on offre beaucoup sur le marché à de bas prix.

Nos prix défient toute concurrence vu la qualité de nos sujets. De plus nous tenons nos clients au courant des soins à donner, pendant une année entière ce qui est un gage de réussite certain pour eux, puisqu'ils profitent alors de nos 31 années d'expérience. Tous nos bêtes offertes ont une très belle fourrure, sont parfaitement développées et sont très prolifiques.

Nous pouvons aussi garder vos couples en pension dans nos ranchs si vous le désirez. N'achetez pas sans nous avoir écrit. Venez visiter nos ranchs.

Johan Beetz, 54 Blvd St-Germain, St-Laurent, près Montréal.

MARQUES DE COMMERCE
Demandez le Manuel traitant des Brevets d'invention, Marques, etc.

MARION & MARION
Fondée en 1881
254, rue Université, Montréal.



GRATIS
Magnifique service en porcelaine, 13 morceaux. (valeur \$4.50). Donné gratis avec Le THE et CAFE

MIKADO
VERT, NOIR ou JAPON
EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE

GLOBE TEA CO.
909 Notre-Dame Ouest, Montréal
Tél. Main 5036.

et la plus coûteuse, il faut voir si la mise de fonds donnera des rendements qui en valent la peine. Si la terre peut être employée pour la production de récoltes maraichères comme les céleri, oignon et laitue, alors le drainage est généralement essentiel et avantageux. Pour les récoltes générales de la ferme, la pose de drains peut être très avantageuse lorsque la couche de tourbe ou de terre noire n'a pas plus de trois pieds de profondeur, lorsqu'elle est assez bien décomposée et qu'on peut avoir de la chaux à un prix raisonnable, si le sol manque de cet ingrédient. Il est à peine nécessaire d'insister sur le fait qu'un bon émissaire est essentiel pour le drainage. S'il est impossible d'obtenir un émissaire, si la tourbe est trop profonde, mal décomposée, ou si elle est couverte d'une végétation arborescente dont l'enlèvement exige de gros frais, ou s'il serait dangereux de la brûler à cause de sa situation, il est douteux qu'il soit avantageux d'établir un système élaboré de drainage. L'utilité du drainage serait également problématique si le sol de surface repose sur du tuf ou du sable mouvant, ou s'il produit déjà une récolte passable de graminées sauvages, ou si la terre est trop éloignée d'un marché. Enfin, les frais d'un système de drainage peuvent ne pas être excessifs sur les tourbes ou les terres noires qui peuvent être ameublées suffisamment sans drainage pour produire des récoltes passables d'herbes de prairie ou de pacage qui résistent à l'acide.

Dans les sols tourbeux, reposant de l'argile et qui sont généralement de très bons à drainer, les tuyaux doivent être posés à 2, 3, 4 et même 5 pieds de la surface, suivant la profondeur où se trouve le sol de surface, et au moins à quelques pouces dans le sous-sol d'argile. L'écartement des drains peut d'abord être de 200 à 300 pieds, et la terre peut être mise en foins pendant deux ou trois ans. A la fin de cette période, on peut mettre une autre ligne de tuyaux entre ceux qui ont été posés en premier lieu et cultiver des céréales parce que ces récoltes n'exigent pas un niveau d'eau aussi élevé que les graminées. On peut, au lieu de tuyaux, creuser des fossés à ciel ouvert à distance de dix à douze perches et installer les tuyaux plus tard, si on le désire. L'emploi de fossés à ciel ouvert peut être nécessaire si le sol de surface est très profond car les tuyaux de drainage mis dans la tourbe elle-même ne conservent pas leur alignement, à cause du tassement rapide et inégal de cette couche de surface. La terre nouvellement défrichée, qui n'a jamais été mise en culture et qui est enherbée pour la première fois, se tasse généralement dans la proportion de 25 à 50 pour cent. Si les conditions exigent que les tuyaux de drainage soient placés dans la couche de tourbe elle-même et que la dépense en vaille la peine, alors on pourra mettre des planches sous les tuyaux pour en maintenir l'alignement. Si le sous-sol d'argile se trouve assez près de la surface pour qu'il puisse être touché avec une charrue ordinaire ou une charrue sous-sol, il faudra le mélanger avec le sol de surface et il en résultera généralement un sol très riche, qui pourra être drainé à intervalles d'environ 100 pieds, et sur lequel on pourra cultiver de suite du foin, des céréales ou des plantes cultivées. Les tuyaux d'argile sont presque toujours préférables pour drainer les tourbes et les vases, car ils ne sont pas corrodés par les acides qui se trouvent dans ces sols. Si les tuyaux sont coûteux et que le cédré soit bon marché, on peut employer des drains en cèdre triangulaires ou en forme de boîte.

Sur sols tourbeux et humifères, à sous-sol de sable, les fossés ouverts sont essentiels pendant au moins trois ans, et il est douteux que même après ce temps le drainage soit économique, à moins que les récoltes cultivées n'aient une valeur considérable. Les fossés ouverts doivent être de 4 à 8 pieds de profondeur ou même plus profonds, suivant la profondeur de la tourbe ou de la vase. La distance d'écartement des fossés ouverts peut d'abord être de 500 à 600 pieds, et la terre mise en prairie ou en pacage. Une fois que la terre s'est tassée, on peut placer les tuyaux de 250 à 300 pieds d'espacement. Si la tourbe est bien décomposée et qu'on doit y cultiver des récoltes qui se vendent à un gros prix, on pourra placer des tuyaux de drainage à une distance plus rapprochée que 250 pieds et il peut n'être pas toujours nécessaire de mettre d'abord la terre en prairie ou en pacage. Dans certaines localités où la terre est bon marché, des fossés profonds, à ciel ouvert, de 500 à 1,000 pieds d'écartement, peuvent permettre l'établissement de prairies ou de pacages, parfois même sans l'emploi d'engrais chimiques ou de chaux. On s'est servi de fossés ouverts à au moins un demi-mille d'écartement pour de très grandes étendues de terres tourbeuses ou vaseuses. Ces drains ont été construits à 8 pieds de profondeur, ils avaient 6 pieds de largeur au fond et 22 pieds au sommet. Ils ne sont nécessaires pour un certain nombre de cultivateurs de se mettre ensemble pour drainer de grands marécages. En raison de la grande variété de sols tourbeux, il est difficile de recommander une méthode ou un système particulier de drainage. Les opinions varient beaucoup relativement à la distance à laquelle les fossés ouverts ou les tuyaux de drainage doivent être placés. On traitera chaque cas séparément, suivant ses mérites, en prenant en considération certains facteurs comme l'étendue et la valeur de la terre, la décomposition

du sol de surface et le genre de sous-sol. Il est presque essentiel de se procurer les recommandations et les services d'un ingénieur compétent avant de commencer à drainer une étendue considérable de terre. La plupart des Ministères provinciaux de l'agriculture viennent en aide aux cultivateurs sous ce rapport.

Sur les terres productives de plateaux, on peut trouver de petites étendues de terre tourbeuse qui reçoivent l'eau venant des niveaux avoisinants plus élevés, et qui sont tellement humides qu'il leur est impossible de produire une récolte. Si l'on pose des tuyaux autour de ces étendues tourbeuses, juste en dehors de la marge, l'eau provenant des points plus élevés peut être emportée par un drain principal, et ces endroits tourbeux deviendront productifs.

La raison pour laquelle on espace plus les tuyaux et les drains ouverts dans les tourbes et les terres noires que l'on n'a l'habitude de faire dans les autres genres de sols, c'est parce que si ces tuyaux ou ces fossés étaient placés trop près l'un de l'autre, le sol de surface se dessècherait rapidement et il faudrait beaucoup d'eau pour le mettre en état d'entretenir la croissance des plantes. Lorsque l'on pose des tuyaux de drainage dans des localités où la hauteur de pluie peut être inférieure aux besoins des récoltes pendant une partie de l'été, on met des obstructions dans les tuyaux latéraux pour empêcher l'eau de s'écouler dans les saisons sèches, afin que le niveau d'eau dans le sol reste à deux ou trois pieds de la surface. Dans le système de drainage à fossés ouverts, on jette parfois des morceaux de gazon dans les drains latéraux près des émissaires, on les plectre pour empêcher que l'eau ne sorte et pour maintenir le niveau d'eau. Dans les états secs, il faut maintenir une surveillance et prendre toujours des précautions de ce genre.

ECOUAGE OU BRULAGE DE LA TOURBE

On ne recommande pas généralement aujourd'hui de brûler la tourbe, car il peut en résulter un brûlage inégal et il est à craindre que l'on n'enlève une telle quantité de sol de surface que le sous-sol infertile ne soit exposé. On peut cependant avoir recours au brûlage si la tourbe est très profonde et peu décomposée, et si l'on n'a pas à craindre que l'incendie ne se propage. Si une couche de tourbe non productive couvre un sous-sol très riche, s'il faudrait trop de temps et trop d'argent par d'autres moyens pour mettre en état de culture une tourbe profonde et incomplètement décomposée, alors on peut pratiquer le brûlage. Parfois aussi, on peut aplanir une terre accidentée par le brûlage. Dans ce cas, il faut d'abord retourner les monticules et les faire sécher.

Le brûlage de la tourbe se pratique depuis bien des années en Allemagne. On avait pour système de brûler une certaine étendue et d'y cultiver des récoltes tant que la production de ces récoltes était avantageuse; on faisait alors brûler une autre étendue que l'on mettait en culture, et ainsi de suite. Plus tard, le cultivateur revenait à la première étendue pour brûler une autre couche. Il se dégage, dans le brûlage de la tourbe, beaucoup de phosphore, de potasse et de chaux pour l'emploi des plantes, mais cette pratique répète finit par épuiser complètement le sol et ne laisse que le sous-sol improductif. On pratique peu le brûlage dans les pays européens aujourd'hui; on l'interdit même dans certains districts, à cause de des ennus causés par la fumée. Il ne faut pas confondre le brûlage des broussailles, des petits arbres et des autres matériaux, qui est souvent une opération indispensable dans le défrichement du sol, avec le brûlage des sols tourbeux, car ces pratiques sont différentes et sont conduites pour des raisons entièrement différentes.

L'EMPLOI DE LA CHAUX

Il existe une opinion générale que la chaux avantage tous les sols tourbeux et humifères mais les études conduites par le collège d'agriculture de l'Ontario ont montré qu'il n'en est pas ainsi. Il y a cependant, dans l'Ontario, beaucoup de sols manquant de chaux auxquels il peut être nécessaire, pour en tirer des récoltes avantageuses, d'appliquer une ou deux ou plusieurs tonnes de pierre à chaux broyée à l'acre, à intervalles de quatre ou cinq ans. Il est possible également que beaucoup de sols du type tourbeux que l'on trouve dans les provinces à l'est de l'Ontario ont une nature acide, et qu'ils se trouvent bien des applications de pierre à chaux broyée.

Dans certains districts où le chauffage est coûteux, il peut être plus avantageux d'installer un système de drainage et de cultiver des herbes de prairie ou à pacage qui résistent aux acides, comme les mil, trèfle d'Alsike, agrostide et fétuque des prés, que d'acheter de la chaux pour la production d'autres récoltes. Lorsqu'on entretient des doutes sur la nécessité du chauffage, on peut faire un essai avec le papier tournesol que l'on trouve dans toutes les pharmacies. Il faut garder ce papier dans un flacon bien bouché, propre, sec, de préférence à large embouchure. Lorsqu'on coupe une bande de papier tournesol, il faut employer une paire de pinces ou de ciseaux, car ce papier est sensible et peut tourner rouge au contact des doigts. L'essai suivant, bien conduit, donne des résultats aussi exacts que possible au point de vue de l'acidité du sol.

Prenez, au moyen d'une bêche ou d'une truelle, un peu du sol de surface à une demi-douzaine d'endroits de l'étendue à examiner et mélangez bien. Ne touchez pas le sol avec les mains. Prenez une petite quantité de l'échantillon, disons quelques onces, mettez-la dans une tasse ou un verre propre, versez un peu d'eau bouillie et agitez avec un bâton ou une cuiller propre jusqu'à ce que vous ayez obtenu une masse pâteuse. Faites entrer dans cette boue au moyen d'un petit bâton ou d'un dos d'un couteau, une bande de papier tournesol bleu, sur une moitié ou les deux tiers de la longueur de cette bande. Au bout de quinze minutes, retirez le papier; si la partie qui était en contact avec le mélange devient rouge, c'est que le sol est acide. Si le papier ne rougit que

légèrement, il peut ne pas être nécessaire d'ajouter de la chaux pour la production ordinaire des récoltes ou il peut se faire qu'une petite quantité de chaux, disons une demi-tonne ou moins par acre, suffise pour corriger la petite quantité d'acidité présente. Le meilleur moyen de déterminer la quantité de chaux nécessaire est de faire des essais sur une petite échelle commençant avec une demi-tonne par acre et en augmentant la quantité par une demi-tonne jusqu'à ce qu'on mette une quantité maximum de trois tonnes par acre.

CULTURE DES SOLS TOURBEUX ET HUMIFÈRES

Pour tirer les meilleurs résultats des sols tourbeux et humifères, il faut les labourer avec une charrue large en été et en automne. On emploie beaucoup de charrues de seize à vingt-quatre pouces de large en Europe et aux États-Unis. La tranchée de terre doit être tournée à plat.

Le gros rouleau lourd est un instrument utile dans le traitement des sols tourbeux; beaucoup d'autorités prétendent même qu'il est indispensable pour la culture de ces sols. On l'emploie généralement immédiatement après le labour. On se sert de la herse à disque pour préparer le sol aux semailles. Il faut l'appesantir, si l'on n'a pas de gros rouleaux. Après le disque, on passe la herse traînée pour ameublir la surface, puis on passe le rouleau avant et aussi généralement après les semailles. Il est utile de rouler souvent, spécialement sur les nouvelles prairies. Le meilleur moment pour effectuer le roulage d'une prairie, c'est lorsqu'elle est légèrement humide, par exemple lorsque l'empreinte du pied reste visible pendant quelque temps. Il ne faudrait pas cependant la rouler lorsqu'elle est tout à fait humide, car le piétinement des chevaux laisse des trous qui abîment la prairie. Sur les prairies et les pacages, le premier roulage doit être fait au printemps, bientôt après que les herbes et les trèfles ont commencé à pousser et le dernier roulage en automne, après le dernier fauchage des prairies ou à la fin de la saison de pacage. On a trouvé qu'un roulage supplémentaire, après que les premières récoltes de foin ont été enlevées des prairies, vers le milieu de l'été, sur les pacages, a augmenté les rendements. Les gros rouleaux à tourbe, généralement construits en béton, exercent une pression d'au moins 1,600 livres par verge de longueur; un rouleau de cinq pieds, de 30 pouces de diamètre et pesant environ 1,800 livres exige de trois à quatre chevaux pour la traction. Le

piétinement des animaux de pacage est utile également en tassant les sols bourbeux.

Les terres marécageuses, qui sont tout simplement des terres argileuses humides, contiennent une quantité considérable de matière organique bien décomposée et sont parfois très compactes; le roulage n'est pas utile sur ces terres et le labour d'automne devrait être laissé en tranches intactes pendant l'hiver, pour que la gelée puisse exercer son action bienfaisante sur la terre.

FUMIER ET ENGRAIS CHIMIQUES POUR LES SOLS TOURBEUX ET HUMIFÈRES

Les applications légères de fumier sur les sols tourbeux ont presque toujours produit de bons résultats. On emploie plutôt du fumier pourri que du fumier paillard; on peut utiliser le dernier car la paille contient un gros pourcentage de potasse. Une application légère de fumier, faite de temps à autre, est toujours utile, même lorsqu'on emploie des engrais chimiques. Le fumier apporte non seulement des principes fertilisants au sol mais aussi des bactéries ou germes utiles pour les tourbes, parce que ces sols manquent souvent d'organismes désirables. Les applications de fumier ne sont pas essentielles sur les terres qui ont été trop brûlées.

Les sols tourbeux manquent de potasse, sauf quelques exceptions. Lorsque le sous-sol est argileux et surtout lorsque la couche de tourbe qui le recouvre est peu profonde, le sol de surface peut contenir suffisamment de potasse pour la production de la récolte. Lorsque des sols tourbeux bas reçoivent des infiltrations d'eau venant de terres de plateaux riches en potasse, alors ces sols tourbeux peuvent contenir des quantités assez considérables de potasse. Il est bien rare cependant que l'on trouve de la potasse dans les sols tourbeux. Le fumier fournit de la potasse, mais si la quantité de fumier que l'on a sur la ferme est juste nécessaire pour les sols de plateaux, c'est là qu'on doit l'employer et on mettra des engrais chimiques sur les sols tourbeux. On peut appliquer à la volée de 100 à 250 livres de muriate ou de sulfate de potasse par acre sur ces sols et enfouir ces engrais à la herse avant de semer ou de planter la récolte, ou encore l'on peut appliquer l'engrais en couverture au commencement du printemps sur les terres à pacage ou à prairie. Même 50 à 75 livres d'engrais potassiques donnent de bons rendements.

Dans bien des cas, des applications de 200 à 400 livres de superphosphate par acre ont donné de



CONGRÈS MONDIAL DE L'AVICULTURE

OTTAWA

du 27 juillet au 4 août

EN désignant le Canada pour la troisième réunion triennale le Congrès Mondial de l'Aviculture invite l'attention universelle au progrès remarquable que fait le Dominion dans l'aviculture, et cette réunion mémorable inspirera tout Canadien qui s'intéresse à cette industrie.

VENEZ au congrès, voyez l'exposition la plus complète de la volaille qui ait jamais eu lieu. Renseignez-vous aux discours des scientifiques et des aviculteurs les plus experts d'au delà de 40 pays. Visitez les expositions pleines d'intérêt et d'éducation et les étalages d'accessoires d'aviculture.

S'IL vous est impossible d'assister au Congrès vous devrez au moins obtenir une copie du Comptes-Rendu du Congrès; livre imprimé et relié renfermant toutes les conférences ainsi que toutes les discussions du Congrès.

TOUT aviculteur devrait avoir sa copie car ce livre présentera les derniers mots des autorités les plus reconnues dans toutes les branches de l'aviculture. Pour vous assurer de votre copie envoyez dès maintenant votre nom et adresse avec 3 dollars au Secrétaire, Congrès Mondial de l'Aviculture, Ottawa.

Tarif Réduit sur tous les Chemins de Fer.

Pour tout renseignement adressez vous à
ERNEST RHOADES, Secrétaire du Congrès, OTTAWA.

bons résultats, surtout lorsqu'on a ajouté des engrais potassiques. Le superphosphate seul, ou lorsqu'il est mélangé au muriate ou au sulfate de potasse, doit être appliqué à la même époque et de la même façon que la potasse seule. Pour les récoltes maraichères, et surtout dans la première phase de la culture des sols tourbeux, les engrais chimiques azotés peuvent donner des résultats avantageux. On n'a pas cependant l'habitude, pour les récoltes générales de la ferme, d'appliquer des engrais chimiques pour l'azote seule, car ces sols sont extrêmement riches en azote organique, quoiqu'ils puissent ne contenir

(suite à la page 6)

HORS PAIR

—vous êtes satisfait d'un tel coup.—Il en est de même de la Bière BLACK HORSE quand vous l'aurez goûtée, vous direz "Hors Pair".

DAWES

BLACK HORSE

Bière naturelle *très bien vieillie*

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

Nos spécialités

Crème! Oeufs. Volailles!

Confiez-nous vos produits et vous serez entièrement satisfaits. Nous payons de hauts prix. Demandez nos "Cours des marchés". Ils sont envoyés gratuitement.

Crémeries Mont-Royal

LIMITÉE

590 Marie-Anne est
MONTREAL

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrés à Montréal

Dernière correction, Mardi, à 1 heure p.m.

BEURRE DE BEURRIERIE	
Pasteurisé No 1.....	0.33 1/2
No 2.....	0.32 1/4
No 3.....	0.31 3/4

BEURRE DE FERME	
No 1.....	\$0.27
No 2.....	0.25
No 3.....	0.24

FROMAGE COLORE	
No 1.....	0.17 1/2
No 2.....	0.16 1/2

FROMAGE BLANC	
No 1.....	0.17 1/2
No 2.....	0.16 1/2

OEUFS	
Frais Spéciaux.....	0.35
Frais Extras.....	0.34
Frais Premiers.....	0.31
Frais Extra de poulette.....	0.29
Frais Seconds.....	0.27

POULES VIVANTES	
Choix, 5 lbs et plus.....	\$0.25
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.23
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.21
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00

POULES ABATTUES	
Choix 5 lbs et plus.....	\$0.00
Bonne, 4 1/2 lbs et plus.....	0.00
Moyenne, 4 lbs et plus.....	0.00
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00

POULETS VIVANTS	
Choix, 4 1/2 lbs et plus.....	\$0.00
Bon, 3 1/2 lbs et plus.....	0.28
Moyen, 3 lbs et plus.....	0.25
Passable, 2 1/2 lbs et plus.....	0.22

POULETS ABATTUS	
Choix, 5 lbs et plus.....	\$0.00
Bon, 4 1/2 lbs et plus.....	0.00
Moyen, 4 lbs et plus.....	0.00
Passable, 3 lbs et plus.....	0.00

DINDES VIVANTES	
Choix, 12 lbs et plus.....	\$0.00
Bonne, 10 lbs et plus.....	0.00
Moyenne, 9 lbs et plus.....	0.00

DINDES ABATTUES	
Choix, 11 lbs et plus.....	\$0.00
Bonne, 8 lbs et plus.....	0.00
Passable, 7 lbs et plus.....	0.00

OIES VIVANTES	
Bonne, 9 lbs et plus.....	\$0.00
Passable.....	0.00

OIES ABATTUES	
Bonne, 10 lbs et plus.....	\$0.00
Moyenne, 8 lbs et plus.....	0.00

CANARDS ABATTUS	
Choix, 5 lbs et plus (jeunes).....	\$0.00
Bon, 4 lbs et plus.....	0.00

CANARDS VIVANTS	
Bon, 5 lbs et plus (jeunes).....	\$0.00
Moyen, 4 lbs et plus.....	0.00

PIGEONS VIVANTS	
Jeune.....	\$0.35
Vieux.....	0.20

LAPINS	
No 1 (4 lbs et plus).....	\$0.13

LIEVRES	
No 1 couple.....	\$0.00

MIEL BLANC	
Récipients de (30 lbs.).....	\$0.11 1/2
de (5 lbs.).....	0.12
de (2 1/2 lbs.).....	0.13

MIEL AMBRE	
Récipients (30 lbs.).....	\$0.08
de (5 lbs.).....	0.08 1/2
de (2 1/2 lbs.).....	0.09

MIEL BUON	
Récipients (30 lbs.).....	\$0.07 1/2
de (5 lbs.).....	0.08 1/2
de (2 1/2 lbs.).....	0.09

SIROP D'ERABLE	
No 1.....	\$1.20
No 2.....	1.00
No 3.....	0.10

SUCRE D'ERABLE	
No 1.....	0.13
No 2.....	0.12
No 3.....	0.10

BOUVILLONS VIVANTS	
Choix.....	\$8.25 à 8.75
No 1.....	7.75 à 8.00
No 2.....	6.00 à 7.50

TAURES VIVANTES	
Choix.....	\$7.75 à 8.00
No 1.....	6.75 à 7.25
No 2.....	4.50 à 6.00

VACHES VIVANTES	
Choix.....	\$6.50 à 7.00
No 1.....	4.00 à 6.00
No 2.....	2.50 à 3.50

TAUREAUX VIVANTS	
Choix.....	\$0.00 à 0.00
No 1.....	0.00 à 0.00
No 2.....	0.00 à 0.00
No 3.....	4.00 à 5.25

VEAUX DE LAIT VIVANTS	
Choix.....	\$0.50 à 10.50
No 1.....	8.25 à 9.25
No 2.....	7.00 à 8.00

VEAUX DE LAIT ABATTUS	
Choix.....	\$0.13
No 1.....	0.12
No 2.....	0.10
No 3.....	0.00

VEAUX DE CHAMPS VIVANTS	
No 1.....	\$3.00 à 5.75
No 2.....	4.25

VEAUX DE CHAMPS ABATTUS	
No 1.....	\$0.00
No 2.....	0.00

MOUTONS VIVANTS	
Choix.....	\$6.50
No 1.....	6.50
No 2.....	8.50

MOUTONS ABATTUS	
Choix.....	\$7.10
No 1.....	0.09
No 2.....	0.00

AGNEAUX VIVANTS	
No 1.....	\$12.50 à 13.00
No 2.....	10.00 à 11.50

AGNEAUX ABATTUS	
Choix.....	\$2.25
No 1.....	0.22
No 2.....	0.21
No 3.....	0.00

PORCS VIVANTS	
Sélects.....	\$9.50 à \$10.00
Légers (à bacon).....	0.00 à 0.50
Avérés.....	9.75 à 10.00
Truies.....	6.00 à 7.00

PORCS ABATTUS	
No 1 (120 à 180 lbs).....	14.50
No 2 (150 à 200 lbs).....	14.00
No 3 (250 et plus).....	13.00

PEAUX VERTES	
Peaux de bœufs (moins de 48 lbs).....	\$0.16 1/2
Peaux de bœuf (plus de 48 lbs).....	0.14
Peaux de taureaux.....	0.11
Peaux de veaux de lait.....	0.16
Peaux de veaux (chacune).....	1.15 à 1.25
Peaux d'agneaux (la peau).....	0.00 à 0.00
Peaux de chevaux (la peau).....	3.50 à 4.00

LAINE	
Lavée No 1.....	\$0.28
Lavée No 2.....	0.26
Non lavée No 1.....	0.18
Non lavée No 2.....	0.15
Non lavée No 3.....	0.00

FOIN DE MIL	
Extra No 2 (point d'exp).....	\$10.00 à 11.00
No 1.....	9.00 à 10.00
No 3.....	8.00 à 9.00

FOIN DE TREFLE	
No 1 (trèfle mélangé).....	10.00 à 9.00
No 2.....	9.00 à 08.00

PAILLE	
Bonne.....	\$3.00 à 6.00
Nouvelles.....	3.25

PATATE	
Québec.....	\$0.75
Montagnes vertes.....	1.75

FEVES	
No 1.....	\$2.30
No 2.....	0.00

POIS	
No 1.....	\$3.00
No 2.....	0.00

NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME.

VOUS SEREZ PAYES DE HAUTS PRIX.

NOUS SAVONS QUE LORSQU'UN PATRON EST SATISFAIT, IL NOUS RECOMMANDE.

VOUS AUREZ SATISFACTION.

VEUILLEZ NOUS ECRIRE POUR NOS CONDITIONS.

J. Joubert
LIMITÉE

975, SAINT-ANDRE

MONTREAL

ALFRED BISSENETTE

Marchand de Beurre & Fromage

Téléphone: Bureau, Main 6877; Rés., Amherst 6785

10-12 RUE WILLIAM, MONTREAL, QUE.

Toutes informations données sur demande.

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS LES VOLAILLES, LES OEUFS, LE BEURRE par année. Nos expéditeurs reçoivent la pleine valeur de leurs produits. PAS DE COMMISSION DÉDUITE



UN PRÊTRE, L'ABBÉ HANON (C'est de Veinville, France), possède le moyen radical de guérir: DIABÈTE, ALBUMINE, CŒUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES et toutes les maladies chroniques réputées incurables.

AUCUN RÉGIME - RIEN QUE DES PLANTES

Brochure explicative et très intéressante, français ou anglais, gratis et franco sur demande. Adresses: LABORATOIRES BOTANIQUE ET MARINS 430, rue St-Pierre - Montréal

Nous payons comptant

tous les jours de l'année

OEUFS FRAIS, VOLAILLES VIVANTES et

VOLAILLES ABATTUES,

PORCS et VEAUX ABATTUS,

BEURRE de CRÉMERIE et de FERME, FROMAGE,

Etc.

Satisfaction garantie — Demandez nos prix

GUNN, LANGLOIS & COMPAGNIE LIMITEE

Main 8600

Montréal, Qué.

Economisons le Temps C'est de l'Argent

Pourquoi durant la saison des récoltes retarder les autres travaux à cause d'une machine lente et d'un rendement médiocre?

Le CENTRIFUGE "TITAN"

Peut écrémer jusqu'à 11,000 livres de votre lait à l'heure et cela à moins de 0.01 de 1%. Dernièrement encore dans une fabrique bien connue l'une de ces machines a écrémé 32,000 livres de lait en cinq heures.

De plus le "TITAN" est facile à nettoyer, ce qui est important si on veut avoir toujours une machine sanitaire et de bon rendement.

Le "TITAN" ne requiert pas d'équipement double car indifféremment il écrème le lait, le petit lait et la crème. Le "TITAN" jouit de toutes les améliorations modernes qui peuvent aider une machine à être résistante et efficace. Pour toutes ces raisons, le séparateur "TITAN" maintiendra un service uniforme durant toute sa longue durée.

Venez le voir. — Demandez nos catalogues.

B. TRUDEL & Cie

36-38 PLACE D'YOUVILLE,

MONTREAL.

Casier Post.

Tél.

Main 0118

CE QUE VOUS ACHETEZ

FARINE A PAIN	
le char, le baril, en sacs	
Première patente.....	\$0.00
Deuxième patente.....	8.50
Forcé à boulangers.....	8.30

FARINE A ENGRAIS	
le char, le baril, en sacs	
1ère.....	\$5.70
2ème.....	5.00

SOUS-PRODUITS DU BLE	
le char, la tonne	
Son.....	\$32.25
Gru rouge.....	34.25
Gro blanc (Laurentia).....	37.25
Criblures de blé moulues.....	41.25
Middlings.....	41.25

MOULEES	
la tonne, auchar	
"Success".....	\$47.25
"Union".....	45.25

GRAIN MOULU	
le sac de 58 lbs	
Blé d'Inde moulu.....	\$2.25
Blé d'Inde cassé.....	2.25

TOURTEAUX DE LIN	
latonne, au char	
Première qualité.....	\$52.25

DRECHE DE BRASSERIE	
la tonne	
Sèche.....	\$31.00

BLE D'INDE	
le char, le mt.	
Argentine.....	\$0.00 à 0.00
No 2 jaune.....	0.00
No 3 jaune.....	0.00 à 0.00

AVOINE	
le char, le mt.	
No 2 C. W.....	\$0.00 à 0.00
No 3 C. W.....	0.00 à 0.00
No 1 d'alimentation.....	0.00 à 0.00
No 2.....	2.00 à 0.00

ORGE	
le char, le mt.	
No 3 C. W.....	0.00
No 4 C. W.....	0.00

SUCRE	
les 100 lbs	
Granulé (sac de jute).....	\$8.65
Granulé (sac de coton).....	6.75
Cassonade No 1.....	6.25
Cassonade No 2.....	6.15

MELASSE	
le gal.	
Tonne de 90 gallons.....	\$0.55
Tonne de 40 gallons.....	0.58
1-2 Baril 25 gallons.....	0.60

SEL	
le sac	
Sel fin (sacs de 200 lbs).....	\$1.05
Gros sel (sacs de 140 lbs).....	1.25
Sel en pierre (sacs de 100 lbs).....	1.45

LARD SALE	
le baril de 200 lbs	
Gras de dos.....	\$8.00 à \$40.00
Gras d'épaule.....	33.00

SAINDOUX	
la lb	
Tinette de 60 lbs.....	\$0.15
Sceaux de 20 lbs.....	0.15 1/2

POISSONS FRAIS	
la lb	
Haddock.....	\$0.07

RAPPORTS DES MARCHES

Produits laitiers

Le beurre

Les arrivages de beurre à Montréal samedi, ont été de 4,138 boîtes, comparativement à 4,486 boîtes pour le jour correspondant de la semaine terminée le 9 juillet 1927, ont été de 22,117 boîtes, pour la semaine précédente, et 22,887 boîtes pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Rien d'important sur le marché du beurre la semaine dernière. L'attente a été ferme malgré les arrivages de la saison. Le commerce ne s'est amélioré en aucune manière. La demande s'est limitée à des lots non classifiés. Le beurre de crème pasteurisée No 1, des cantons de l'Est s'est vendu de 34 1/2 à 34 3/4 sous la livre, le beurre pasteurisé No 1, de 33 1/2 la livre, et le beurre No 2 de 32 1/2 sous la livre.

Le fromage

Les arrivages de fromage à Montréal, samedi, ont été de 9,338 meules, comparativement à 13,257 meules pour le jour correspondant de l'an dernier. Les arrivages pendant la semaine dernière ont été de 64,347 meules comparativement à 41,148 meules pour la semaine précédente et à 73,173 pour la semaine correspondante de l'an dernier. Le commerce d'exportation de fromage, pendant la plus grande partie de la semaine, a été extrêmement tranquille, mais vers la fin, la demande des importateurs anglais a été meilleure, et comme les prix par câblagrammes étaient fermes à une hausse des prix, les exportateurs ont pu accepter le gros des commandes qui sont venues des marchés britanniques. La concurrence entre les acheteurs locaux et les enchères des campagnes a été généralement à la hausse.

Ventes publiques de beurre et de fromage

VENDREDI, 8 JUILLET

Pictou, Ont. — 797 boîtes de fromage coloré vendues à 17 1/4 cts la lb soit 3-16 de cent de plus que la semaine précédente et 1-4 de cent de moins qu'il y a un an, f.o.b. Pictou.

Mont-Joli, Qué. — 300 boîtes de beurre vendues à 33 3/8 cts la lb, soit 1-16 de moins que la semaine

précédente et 2 1/4 cents de plus que l'année dernière. 125 boîtes de fromage vendues à 16 3-16 cts la lb.

Danville, Qué. — 1,080 boîtes de fromage vendues à 15 5-8 cts la lb, soit 1-8 de moins que la semaine précédente.

SAMEDI, 9 JUILLET

Belleville, Ont. — 2,187 boîtes de fromage blanc vendues à 17 5-8 cts la lb, soit une avance de 1-16 à 1-8 comparé à la semaine précédente et 3-8 à 1-2 de plus que l'année dernière durant la même semaine, f.o.b. Belleville.

Brookville, Ont. — 2,804 boîtes de fromage, soit 1,618 boîtes de blanc et 1,186 boîtes de coloré, 16 7-8 cents fut offert pour le blanc et 17 1-8 cents pour le coloré, mais fut refusé.

Cornwall, Ont. — 2,532 boîtes de fromage, soit 1,446 boîtes de coloré et 986 de blanc, vendues à 17 1-2 cts la lb, soit une avance de 3-4 de cent sur la semaine précédente et 1-2 cent sur l'année dernière, f.o.b. Cornwall.

Napanee, Ont. — 1,685 boîtes, soit 1,511 boîtes de coloré et 174 de blanc vendues à 17 1-2 cents, f.o.b. Napanee.

Iroquois, Ont. — 804 boîtes de fromage soit 474 boîtes de blanc et 330 de coloré, les premiers vendus à 17 1-2 la lb, f.o.b. Iroquois.

Saint-Hyacinthe, Qué. — 220 boîtes de beurre offertes dont 136 boîtes vendues à 34 3-8 cts la lb, 261 boîtes de fromage vendues à 17 9-16 cts la lb.

Animaux Vivants

(Semaine finissant le 7 juillet.)

Les animaux offerts en vente sur les deux marchés de Montréal au cours de la semaine se chiffrent comme suit: 948 bêtes à cornes, 3,002 veaux, 3,784 porcs et 1,487 moutons.

Les ventes étaient assez actives, lundi et mardi, et les prix plus fermes dans toutes les catégories d'animaux, à l'exception possible des agneaux et quelques bovins de boucherie communs. Il n'y avait pas, pratiquement, aucun animal à vendre mardi.

BETES A CORNES. — Une charge de wagon de bouvillons plus pesants et nourris au grain se vendait 89 et trois ou quatre charges de bovins de choix pour lesquels on offrait des prix peu satisfaisants furent abattus pour être vendus; le

meilleur prix offert pour des bons bouvillons nourris à l'herbe était \$8.65. Les bons bouvillons se vendaient, en majorité, environ \$8.50 et ceux de qualités moyennes \$8 à \$8.25; ces prix semblaient être relativement plus élevés que ceux donnés pour des bonnes charges. Les bouvillons maigres et communs se vendaient aussi bas que \$5.50.

Le marché des vaches était semblable à celui des bouvillons; les bonnes vaches donnaient \$6.50 à \$6.75, les catégories de qualités moyennes, \$6, et \$6.25, et les vaches communes de \$4 à \$5 pour la majorité. La plupart des génisses furent mises avec les autres bovins, mais une de très bonne qualité se vendait séparément à \$8. Quelques taureaux de boucherie obtenaient \$5.50 à \$6; ceux pour la saucisse de Boulogne donnaient \$4 à \$5.25, la majorité environ \$4.50.

VEAUX. — Le marché des veaux était bon. Les bons veaux de boucherie se vendaient jusqu'à \$10 et \$10.25 et même \$11. Les veaux engraisés à l'herbe donnaient de \$4.25 à \$5.75, selon la pesanture et la qualité.

PORCS. — On recevait de Winnipeg et de l'Ouest 1,045 porcs; 2,269 de l'Ontario et seulement 479 de la province de Québec. Un pourcentage élevé des porcs destinés aux saucisses furent livrés soit d'après contrat précédent ou sur une base F. B. Les bouchers locaux et les saucisseurs indécidés payèrent \$9.75 à \$10, et on offrit en vente, sur un des marchés, 500 porcs. Les bouchers payèrent \$10 ou plus; 20 porcs ayant une pesanture moyenne de 160 livres furent à la tête du marché à \$10.75. Les truies se vendaient plus chères; la majorité des ventes se faisant de \$6.50 à \$7 et les meilleures \$7.50.

MOUTONS. — Les agneaux se vendaient, lundi, de \$12 à \$13; un seul à \$13.50; mardi, ils se vendaient de \$10.50 à \$12. Il était très difficile de vendre les moutons.

Oufs et volailles

Montréal, le 2 juillet: — Ce marché est resté ferme cette semaine, mais il n'y a pas eu de changement sensible dans les prix et les commerçants continuent à attendre les prix suivants aux expéditeurs de campagne pour les oeufs non classés livrés, caisses renvoyées: Extras, 33-35c, Premiers, 30-31c, Seconds, 27-28c. Prix aux détaillants: Extras, 38-40c, Premiers 34-35c, Seconds, 32-33c.

La demande pour la consommation immédiate de volailles habillées a été bonne. Les poulets de grain se sont vendus 37-43c la livre, les poulets de choix, 31-37c, les poulets nourris au lait, 36-42c.

Voici les prix cotés aux expéditeurs de campagne la semaine qui vient: volailles, pesant plus de 5 livres, 22-27c, pesant plus de 4 livres, 20-24c, pesant moins de 4 livres, 17c; vieux coqs pesant plus de 6 livres, 18c, moins de 6 livres, 13-14c; poulets de grain, Plymouth Rock, pesant plus de 3 livres, 27-30c, moins de 3 livres, 23c; poulets de grain Leghorn pesant plus de 2 livres 1-4, 18c, moins de 2 livres 1-4, 16c.

Le foin sur les marchés américains

	No 1	No 3
New-York	24.00	20.00
Boston	24.00	18.00
Philadelphie	20.00	16.50
Kansas City	12.00	9.00
Chicago	13.00	13.00
St-Louis	15.00	15.00
Minneapolis	18.00	18.00
San Francisco	15.00	15.00
Pittsburgh	18.00	13.00
Detroit	16.50	12.00

Farine et avoine

Prix du gros, au baril 2 sacs: Le marché est tranquille; le commerce d'exportation est très malgre.

FARINE

1ère patente, Manitoba	\$ 9.00
2ème patente, Manitoba	\$ 8.50
Fort à boulanger, le baril	\$ 8.30
Farine mélangée, Ontario-Manitoba, le baril	\$ 7.90
Farine à pâtisserie	\$ 7.30
Farine commune	\$ 5.10
Farine alimentaire	\$ 4.50
Glu blanc, tonne	\$41.25
Gru rouge, tonne	\$34.25
Son, tonne	\$32.25
Avoine roulée, 80 livres	\$ 3.85
Avoine roulée, 80 livres	\$ 3.85
Farine de blé d'Inde, blanc le baril	\$ 6.10

AVOINE

Canada Ouest, No 2	74 à 75s
Canada Ouest, No 3	69 à 70s
No 1 d'alimentation	67 à 68s
No 2 d'alimentation	65 à 66s
Mais jaune, qualité moyenne, par 100 livres	\$2.00 à \$2.50

Marché des semences

La situation de la culture dans les provinces de l'Est continue à être plus ou moins favorable pour les plantes fourragères, les blés, les avoines et toutes les céréales en général.

Ce n'est pas sans crainte qu'on surveille les perspectives des prochaines récoltes de graines de luzerne, de trèfles rouges et d'alsike. D'après les informations reçues de différents centres producteurs de luzerne, la floraison serait assez satisfaisante. L'excès d'humidité ne semble avoir causé des dégâts que dans les parties nord et est de l'Ontario et dans la province de Québec. Dans le Québec, bien que les plantes fourragères soient belles en certains endroits, les pluies fréquentes font craindre les maladies cryptogamiques.

Les marchés domestiques sont inactifs et les cours n'ont qu'une valeur nominale.

MOYENNE DES PRIX, LE 100 LIV. COMMERCE DE GROS

le 7 juillet, 1927

PROVINCES MARITIMES.—Tré-

fle rouge domestique No 1, \$33.00 à \$33.00; No 2, \$32.00 à \$33.00; tréfle d'alsike No 1, \$33.00 à \$34.00; No 2, \$32.00 à \$33.00; mil No 1, \$9.50; No 2, \$8.50.

QUEBEC.—Tréfle rouge domestique No 1, \$32.50 à \$40.00; No 2, \$29.50 à \$36.00; tréfle d'alsike No 1, \$33.00 à \$38.50; No 2, \$31.50 à \$36.00; luzerne No 1, \$26.00 à \$35.00; No 2, \$22.00 à \$25.00; tréfle d'odeur No 1, \$15.00; No 2, \$13.00; tréfle blanc No 1, \$48.00; No 2, \$45.00; mil No 1, \$9.00 à \$10.50; No 2, \$8.00 à \$9.00.

ONTARIO.—Tréfle rouge domestique No 1, \$31.00 à \$33.00; No 2, \$29.00 à \$32.00; tréfle d'alsike No 1, \$32.50 à \$33.50; No 2, \$30.50 à \$31.00; luzerne No 1, \$20.00 à \$21.00; No 2, \$18.00 à \$20.00; tréfle d'odeur No 1, \$10.00 à \$11.00; No 2, \$8.00 à \$9.00; tréfle blanc No 1, \$50.00; No 2, \$42.00; paturin bleu No 1, \$20.00 à \$25.00; No 2, \$17.00 à \$22.00.

Originaire du Québec.
Provenant de l'Ontario.
Grimm.
Importé.

Marché des produits alimentaires pour les animaux

Les produits alimentaires pour les animaux se maintiennent aux mêmes prix, et le marché est ferme. Les prix pour les grains à engrais ont accusé en général une baisse au cours de la dernière semaine quoique les exportations aient été assez bonnes. Actuellement le commerce est encore normal, mais vu les mauvaises nouvelles que nous recevons sur l'état des céréales dans l'Ouest, il suffirait que le mauvais temps persiste et que la situation des cultures ne s'améliore pas pour que nous assistions à un véritable bond de prix.

PRIX POUR EXPEDITIONS, COMMERCE DE GROS, POINT DE CHARGEMENT LE 7 JUILLET 1927

MONTREAL. — Blé à engrais, No 1, en grenier, \$1.34 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 2, Standard, en grenier, \$0.75 le minot; avoine, No 1, en grenier, \$0.67 1/2 le minot; avoine (blanche) No 3, en grenier, \$0.61 le minot; orge

canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$1.02 1/2 le minot; orge à engrais, No 1, en grenier, \$0.80 le minot; orge canadienne de l'Est, en grenier, \$0.80 le minot; mais, No 2, (jaune américain), en grenier, \$1.03 le minot; mais, No 3, (jaune américain), en grenier, \$1.01 le minot; son, en sacs, \$32.00 la tonne, petit son, (gru rouge) en sacs, \$34.00 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, \$41.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, \$48.00 la tonne; gluten, en sacs, \$35.00 la tonne; tourteaux, en sacs, \$50.00 la tonne.

TORONTO. — Blé à engrais, No 1, en grenier, \$1.40 la tonne; avoine can. de l'Ouest, No 2, Standard, \$0.75 le minot; avoine, No 1, en grenier, \$0.65 1/2 le minot; avoine (blanche) No 3, en grenier, \$0.55 le minot; orge can. de l'Ouest, No 3, en grenier, \$1.03 le minot; orge à engrais No 1, en grenier, \$0.85 le minot; orge can. de l'Est, en grenier, \$0.78 le minot; mais, No 2, (jaune américain), en grenier, \$1.06 le minot; mais, No 3, (jaune américain), en grenier, \$1.04 le minot; son, en sacs, \$32.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, \$34.00 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, \$41.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, \$46.00 la tonne; gluten, en sacs, \$34.00 la tonne; recoupes (gru blanc) la tonne; farine fourragère, en sacs, \$46.00 la tonne; gluten, en sacs, \$34.00 la tonne; tourteaux, en sacs, \$45.00 la tonne.

FORT WILLIAM. — Blé à engrais, No 1, en grenier, \$1.31 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, No 2, Standard, en grenier, \$0.65 le minot; avoine, No 1, en grenier, \$0.60 le minot; orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, \$0.88 le minot; orge à engrais, No 1, en grenier, \$0.73 le minot; mais, No 2, (jaune américain), en grenier, \$1.30 le minot; mais, No 3, (jaune américain), en grenier, \$1.28 le minot; son, en sacs, \$26.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, \$28.00 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, \$35.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, \$43.00 la tonne; gluten, en sacs, \$47.00 la tonne; tourteaux en sacs, \$49.00 la tonne.

WINNIPEG. — Cote d'après Fort William. — Blé à engrais No 1, en grenier, \$1.30 1/2 le minot; avoine can. de l'Ouest, No 2, Standard, en grenier, \$0.65 le minot; avoine, No 1, en grenier, \$0.60 le minot; orge can. de l'Ouest No 3, en grenier, \$0.87 1/2 le minot; orge à engrais No 1, en grenier, \$0.73 1/2 le minot; son, en sacs, \$27.00 la tonne; petit son, en sacs, \$27.00 la tonne.



Un Placement Profitable

LES volailles aident la ferme à se suffire à elle-même.

Elles utilisent les déchets, sont une source constante de revenu et procurent une distraction agréable et profitable pour l'épouse du cultivateur et ses enfants.

Demandez un exemplaire de notre Agenda. Il contient des renseignements utiles pour la classe agricole.

La Banque Royale du Canada

en sacs, (gru rouge) \$29.00 la tonne; tourteaux en sacs, \$41.00 à \$43.00 la tonne.

EDMONTON. — Cote d'après Fort William. — Blé à engrais, No 1, en grenier, \$1.28 1/2 le minot; avoine canadienne de l'Ouest No 2, Standard, en grenier, \$0.63 1/2 le minot; avoine, No 1, en grenier, \$0.59 le minot; orge canadienne de l'Ouest No 3, en grenier, \$0.84 le minot; orge à engrais No 1, en grenier, \$0.71 1/2 le minot; son, en sacs, \$28.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, \$30.00 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, \$37.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, \$41.50 la tonne; tourteaux, en sacs, \$44.00 à \$49.00 la tonne.

Ontario.

A bord des vapeurs au port.

F.a.b. Cardinal.

Fret inclus et rendu à la station de l'acheteur.

Le mérite agricole

Le ministère de l'Agriculture a nommé, ces jours derniers, les membres du jury qui sera appelé à juger les fermes des cultivateurs de la troisième région qui participent, cette année, au concours annuel du mérite agricole.

Les juges récemment nommés sont MM. R.-R. Ness, Arsène Denis, et H.-C. Bois, professeur à l'Institut agricole d'Oka. Le secrétaire des juges est M. C.-A. Fontaine.

Le jury commencera son travail ces jours-ci et fera l'inspection des fermes dans la troisième région, c'est-à-dire celle qui s'étend à partir de Québec jusqu'en bas du fleuve.

Le résultat du concours sera connu au commencement de septembre et les lauréats seront couronnés au cours de la prochaine exposition provinciale. Il y a plus de cent concurrents cette année.

PETITES ANNONCES

Divers

Bolines, jammères, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin du surplus militaire, 204 rue Notre-Dame ouest.

Tabac canadien en feuilles et haché ainsi que cigares au plus bas prix possible. Demandez ma liste de prix. J.-A. Pilon, St-Basile l'Abbaye, Co. l'Assomption. 23-21-25-26

A VENDRE: Berkshire, 2 portées, prêts à livrer, âgés de 3 semaines. J.-C. Bernard, Saint-Pie, Co. Bagot, R.R. 2. Qué. 23-24-25-26-27-28.

A VENDRE: Deux taureaux de deux ans, Brown Swiss, enregistrés et testés, et deux taureaux d'un an, enregistrés et testés, de la même race. S'adresser à Delphis B. Ward, North Stikely, Co. Shefford, Qué. 23-24-25

A VENDRE: Magnifique boeuf Jersey enregistré de 2 ans, ayant subi épreuves de tuberculine et à un prix raisonnable. S'adresser à J. D. Boisvert, Danville, R.R. 1, Richmond. 23-24-25

JEUNE HOMME cherche place au Canada comme agriculteur, possède la connaissance complète de ce métier. Aimerais trouver un fermier qui lui paierait son voyage (si possible). Adresse: Ch. Baier, chez M. Baier, Félix, rue Lafayette, BELLÉ-GARDE, France (Ain). 23-24-25

A VENDRE: 8 portées de Grand York, nées le 25 mars au 25 avril, le tout en bon état. Prix \$12.00 à six semaines, et aussi en août à raison de 8 livres en bon état. Bonnes conditions. John Touri, Beauport, comté Nicolet, Qué. 21-22-23-24-25

A VENDRE: Terre, 140 acres, située dans le village de St-Marc de Vercheres, bien bâtie, eau partout, lumière électrique, tout l'utile s'en fait. S'adresser au propriétaire, l'Union Senechal, St-Marc, comté Vercheres, Qué. 23-24-25

PAILLÉ DEMANDE—Paillé d'avoine pressée demandée, par quantité de 5 tonnes et plus. Acheterai dans les districts ou l'expédition aux Etats-Unis peut se faire facilement. C. Fafard, 33 Brigham St. Springfield, Mass. 23-24-25

MACHINES DE SECONDE MAIN
Moteur 1/20 C.V., 1/20, avec moulin à café et souffleur, \$10.00; moteur neuf, 1/2 C.V., 1/20 volts, pour machine à laver, \$14.50; deux neufs, roulés, 1 1/2" à 2", \$2.50 par livre; de 100 livres, forge neuve, avec souffleur, \$10.00; étau neuf à banc 3 1/2" à 5"; étau neuf à pied 5", \$8.00; encluse neuve 50 livres \$8.00, 75 livres \$9.00; foreuses (drills) neuves \$10.00; cric à vis Jack screw de 12 tonnes, \$4.00; clavier à l'usage, \$15.00; ainsi plus grand assortiment du Canada à courtoisie, pour les crochets, arbre de couli, moteurs, machi-

A VENDRE: Bétail canadien de tout âge. Moutons Cotswold et Shropshire. S'adresser à Roméo Sylvestre, St-Simon de Bagot, Qué. 23-24-25

AGENTS demandés pour la vente des fameuses remèdes "SOLUBLE" et "CHÉ-VALE" par les compagnies en grandes missions, agents déjà en connexion chez les fermiers, en vendant d'autres produits: pour plus de détails, écrire "M. LAPLANT" Montréal 1927. J.n.o.

FERME A VENDRE aux alentours de Sherbrooke, 200 acres avec rouling, 22 vaches, plusieurs jeunes animaux, moutons, cochons, etc. Pour information s'adresser au "Bulletin des Agriculteurs", Dépt. A. C. Montréal.

Café VICTORIA

Un des produits de Qualité VICTORIA

La culture des choux de Siam

Après l'ensemencement

Le bon entretien des plantes après le semis est d'une importance capitale pour obtenir un bon résultat dans la culture des choux de Siam. Le défaut d'attention pendant la première période de croissance sur tout est probablement l'une des principales causes de la faible moyenne de récolte (8 à 10 tonnes à l'arpent) que l'on constate chez les cultivateurs de la province.

Je crois qu'il n'est pas exagéré de dire que le soin à donner aux plantes, à la fois, tant pour la récolte que la fumure et la bonne préparation du sol.

Pour réussir dans la culture des choux de Siam, il faut donc — après avoir bien préparé et engraisé le terrain — disposer d'une bonne sarceluse à cheval et s'en servir en temps opportun. Dans la grande culture, il ne faut pas songer à entretenir ces plantes à la main si l'on veut faire ce travail d'une façon convenable et économique.

BINAGES ET SARCLAGES

Dès que l'on pourra distinguer les rangs, c'est-à-dire huit ou dix jours après l'ensemencement, il faudra commencer les binages. Ce travail qui consiste à ameublir l'espace entre les rangs, doit être répété environ une fois par semaine aussi longtemps que l'on pourra circuler entre les rangs avec un cheval et l'instrument sans trop briser de feuilles. Il y aurait avantage à répéter l'opération tous les cinq ou six jours, si l'on craint la sécheresse, et aussi tôt que possible après chaque pluie.

Les binages ont pour effet de conserver l'eau du sol en formant une couche de terre meuble qui empêche l'évaporation; ils favorisent aussi l'aération du sol et la décomposition des engrais.

Au commencement on fera les binages aussi près des plantes que possible, sans s'occuper de conserver les billons dans leur forme primitive.

Pour faire un bon ameublissement, il est très important d'avoir une bonne machine. Les meilleurs sont ceux qui ont plusieurs dents étroites pour remuer la terre un peu partout et ne pas la rejeter sur les jeunes plantes.

Les sarclages doivent être assez fréquents pour détruire toutes les mauvaises herbes entre les rangs et entre les plants. En faisant les binages il est bon d'avoir des lames qui pressent dans l'un ou l'autre des deux sens de profondeur pour couper les mauvaises herbes un peu au-dessous du collet. De cette façon on peut facilement les tenir en échec.

ECLAIRCISSEMENT

L'éclaircissage ou démarrage est une opération également importante.

Ce travail doit être fait dès que les plantes ont 3 ou 4 paires de feuilles, environ trois ou quatre semaines après la levée. On ne doit laisser qu'un plant à tous les 12 pouces. L'habitude de faire un premier éclaircissage incomplet est condamnable parce qu'on a rarement le temps de passer une deuxième fois pour enlever le surplus de plantes, ou encore on attend trop

RENDEZ A VOTRE ORGANISME AFFAIBLI SA FORCE PREMIERE PAR L'EMPLOI DES PILULES ROUGES

La prudence vous commande de réagir énergiquement dès que vos forces diminuent, que votre appétit manque, que votre digestion est difficile et que la fatigue vous empêche d'avoir un sommeil réparateur.

Il n'est pas de médicament qui soit plus efficace que les PILULES ROUGES pour combattre cette déperdition de forces causée par le surmenage. Aucune spécialité ne possède à un plus haut degré le pouvoir de régénérer le sang, de rétablir les forces disparues, de fortifier les nerfs, d'équilibrer le moral et d'apporter un soulagement rapide dans les affections suivantes:

Pauvreté du sang
Retour d'âge
Troubles Nerveux
Maux de reins
Palpitations de cœur
Douleurs périodiques
Dépression
Anémie
Mélancolie

Dérangements
Perte de mémoire
Irrégularités
Chlorose
Tiraillements
Sensation de chaleur
Migraine
Troubles d'estomac



Mme Joseph L'Hérault

«Un jour je me suis trouvée sans force, exténuée, les reins brisés, les jambes chancelantes. Ma digestion se faisait difficilement, j'avais des gonflements d'estomac, des maux de tête et des palpitations de cœur. Malgré tout cela je devais rester sur pied et voir à ce qu'il y avait à faire dans la maison.

«C'étaient mes obligations de plus en plus nombreuses qui m'avaient ainsi déprimée. J'étais la mère de douze enfants que j'avais élevés au prix de bien des fatigues et des veilles. J'avais beaucoup travaillé toujours et, après des années, j'avais eu la douleur de perdre une fille mariée et mère de trois jeunes enfants. Ces petits, je les aimais comme les miens; je les gardais avec moi et en pris soin.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Itée, 1570, St-Denis, Montréal.

currente pour le lait et les frais fixes sont ruineux. Cette situation est encore aggravée par l'existence de 180 beurrieres privées et par le manque d'une organisation centrale de vente.

M. P. J. Hogan, le ministre de l'Agriculture, a dit en Chambre qu'une mesure législative serait introduite portant que tous ceux qui apportent du lait à une beurrierie coopérative doivent acheter des parts dans cette beurrierie, et que l'étendue desservie par chaque beurrierie serait déterminée par des règlements. Une corporation de crédits agricoles, proposée par la Commission des banques, serait établie.

Cependant, ces réformes ne pourront être faites que lorsque la situation des propriétaires privés sera réglée. La concurrence faite par ces établissements est surtout

Le Congrès International d'Agriculture à Rome

Résolutions

Nous publions ci-après les résolutions qui ont été votées au dernier Congrès International d'Agriculture à Rome:

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DU BLE AU POINT DE VUE ECONOMIQUE ET SOCIAL DANS LE MONDE

I. Le Congrès déclare tout d'abord que les problèmes des céréales, et spécialement du froment, doivent être considérés par les organes politiques et économiques dirigeants, par les hommes d'étude et par les agriculteurs, comme placés:

a) dans l'ensemble du problème alimentaire;

b) dans la corrélation des cultures en rotation et de l'agriculture entière;

c) dans l'examen d'ensemble, quantitatif et qualitatif, de l'utilisation économique (dans l'industrie minière, dans l'industrie de la panification et des pâtes alimentaires, dans l'industrie des déchets).

II. Maintenant formellement les corrélations ci-dessus, le Congrès, constatant les progrès de la technique, considère aujourd'hui avec moins de pessimisme que dans le passé, mais toujours avec une réelle préoccupation, la nécessité d'assurer des quantités croissantes de froment à la consommation mondiale. Il constate, bien que l'expérience récente de la période de guerre 1914-1918 ait montré que les réserves de terres du monde, sous la poussée d'un régime de hauts prix, peuvent satisfaire à des exigences extraordinaires de froment, que les productions mondiales moyennes par unité, restées à peu près stagnantes, doivent nécessairement être relevées.

III. Par conséquent, le Congrès met aujourd'hui de façon particulièrement évidente à l'ordre du jour des agriculteurs, la question de l'intensification de la culture, rendue plus aisée et plus convenable que dans le passé. Et aimant à considérer les extensions ultérieures à de nouvelles terres surtout comme des réserves en cas d'insuffisance de l'intensification déclarée nécessaire que, partout où cela est possible, le progrès agricole favorise un accroissement graduel et coordonné des productions par unité, tant dans les pays importateurs que dans les pays exportateurs.

IV. Pour atteindre ce but, le Congrès proclame hautement que sans une application beaucoup plus rapide et plus générale des progrès techniques et un rapide relèvement de la vie rurale, le problème alimentaire ne pourra pas avoir la solution rapide que l'humanité demande. C'est pourquoi il recommande aux gouvernements:

a) de bien vouloir, par des mesures toujours plus diligentes et plus larges, à l'expérimentation, à l'enseignement, à la propagande, à l'éducation agricoles, bases essentielles et premières de tout accroissement de la production;

b) de bien vouloir surveiller partout le phénomène envahissant du dépeuplement excessif des campagnes, dans le but de le réfréner, surtout par une politique générale qui ne néglige pas les campagnes et les villages par rapport aux villes, et ensuite par des mesures spéciales et complexes nécessaires à l'élevation et à la protection de la vie rurale;

c) de bien vouloir protéger le développement du crédit d'amélioration agricole foncier et du crédit d'exercice, besoin essentiel de l'agriculture d'aujourd'hui dans beaucoup de pays.

Dans le même but le Congrès recommande à la fois aux gouvernements et aux associations et organisations agricoles:

d) de bien vouloir encourager la transformation des systèmes de tenure des fonds et des contrats de travail, là où les uns et les autres, qui sont actuellement en usage, rendent difficiles ou trop lentes les innovations en matière de culture;

e) de bien vouloir établir, là où ils manquent, des observatoires d'économie rurale et des officiers de comptabilité agricole pour des recherches méthodiques et continues concernant la marche des prix, les frais de culture ainsi que le revenu et sa distribution, afin qu'aussi les organes dirigeants de la politique puissent suivre avec attention l'économie de la production, et que l'Institut International d'Agriculture puisse en coordonner périodiquement le tableau mondial et rendre publics tous les résultats de cette recherche devenue continue;

f) de bien vouloir favoriser, selon des modalités et dans une mesure possibles et opportunes dans chaque cas, le développement des systèmes de la standardisation du froment, de l'emmagasinage coopératif et de crédit mouvement des avances sur le produit;

g) de bien vouloir répandre dans les campagnes où la mouture est arriérée, les connaissances relatives à une mouture plus perfectionnée et plus économique des farines, à des systèmes coopératifs de mouture et à des systèmes de panification rurale plus convenable.

V. Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

VI. Le congrès souhaite que la Conférence Internationale des techniciens du blé, convoquée à Rome, sur l'initiative de S. Exc. M. Mussolini, devienne périodique. Il adhère en outre aux vœux autorisés de cette Conférence, afin que l'organisation au sein de l'Institut International d'Agriculture, un Service mondial du blé, qui coordonne et rend publics les études, les recherches et les renseignements de tout ordre émanant des services techniques et économiques des différents pays. Il émet le vœu que les résultats de ces études soient communiqués au XIVème Congrès International d'Agriculture. Enfin il préconise également la collaboration des Associations agricoles et des agriculteurs à l'initiative de l'Institut concernant le recensement agricole mondial de 1930, qui renforcera la base des recherches statistiques et économiques sur la production agricole mondiale.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

Le congrès souhaite que la Conférence Internationale des techniciens du blé, convoquée à Rome, sur l'initiative de S. Exc. M. Mussolini, devienne périodique. Il adhère en outre aux vœux autorisés de cette Conférence, afin que l'organisation au sein de l'Institut International d'Agriculture, un Service mondial du blé, qui coordonne et rend publics les études, les recherches et les renseignements de tout ordre émanant des services techniques et économiques des différents pays. Il émet le vœu que les résultats de ces études soient communiqués au XIVème Congrès International d'Agriculture. Enfin il préconise également la collaboration des Associations agricoles et des agriculteurs à l'initiative de l'Institut concernant le recensement agricole mondial de 1930, qui renforcera la base des recherches statistiques et économiques sur la production agricole mondiale.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

Le Congrès reconnaît l'œuvre précieuse exercée par l'Institut International d'Agriculture dans le domaine de l'information mondiale concernant le marché et à ce propos, exprime le vœu qu'un service d'information des récoltes probables, exprimées en chiffres, soit organisé dans les pays qui en manquent à présent.

(à suivre)

ses produits. Nous aurons l'occasion d'expliquer plus longuement ce projet dans un prochain article.

Société des Jardiniers-maraîchers de la province de Québec.

Le secrétaire-trésorier.

Statistiques intéressantes

(New Zealand News and Views)

Un journal australien, s'inspirant des chiffres officiels connus, vient de publier le tableau suivant des troupeaux laitiers du monde, qui montre que la proportion de vaches laitières en Nouvelle-Zélande par centaine de la population est deux fois plus élevée que dans le pays venant deuxième sous ce rapport.

L'industrie de la laine

En 1881, le troupeau canadien comptait 3,048,678 bêtes; 2,501,239 en 1901 et 2,106,000 en 1911.

En 1913, les rapports accusaient une légère augmentation portant le chiffre à 2,128,531. Puis la guerre survint, bouleversant les conditions économiques dans le monde entier. Le Canada, comme tous les pays indirectement affectés, devint un grand producteur de laine brute.

Quatre ans après la fin des hostilités, les conditions ne sont pas encore normales et le Canada compte encore 3,263,525 moutons. Dès cette année-là cependant, il y a un déclin. En 1923, on n'en compte plus que 2,753,860 et 2,686,367 en 1924. C'est le retour à la production d'avant-guerre.

L'industrie de la laine, comme celles de la chaussure et de la fourrure, remonte au régime français. Alors purement domestiques, ces petites industries se développent et prennent une importance commerciale vers le milieu du dix-neuvième siècle, avec l'avènement du machinisme. A l'encontre du fait que la population a suivi une marche ascendante depuis plusieurs décades et que presque toutes les branches de l'industrie se sont développées parallèlement, il est curieux de noter que la laine ne semble pas avoir joui de la même tendance.

Il serait hors de cause d'énumérer ici quels sont les motifs de cette situation.

La Russie était, jusqu'à la guerre de 1914, un des pays grands producteurs de laine. Depuis le cataclysme, la Russie soviétique n'a que peu donné au marché extérieur. La production canadienne est aujourd'hui supérieure à celle de 1913. Les prix payés pour le produit brut indiquent aussi un accroissement substantiel. En 1913, la laine à l'état brut se vendait 19 cents la livre et, en 1924, 25 cents. La production totale atteignait \$14,233,817, en 1923.

Si nous regardons au tableau des importations depuis quelques années, nous voyons que la Grande-Bretagne nous a expédié la majeure partie de nos achats.

Imports totales en

De ce montant fort élevé, la Grande-Bretagne apparaissait pour les valeurs suivantes:

Imports totales (en franchise)

De cette somme la Grande-Bretagne nous expédiait les valeurs suivantes:

Comment les abeilles se multiplient

Voici un essai qui sort! La ruche est dans un état d'ébullition temporaire; les abeilles se précipitent pile-mêle en dehors de leur cabane et bientôt l'air s'est rempli d'un bourdonnement et d'effervescence qui semble communiquer une part de son excitation joyeuse à son propriétaire. C'est là la méthode des abeilles pour multiplier leur race.

Aux premiers jours du printemps la reine commence à pondre des œufs, qui ne donnent naissance qu'à des ouvrières. Plus tard, à mesure que la colonie se peuple, que le temps se réchauffe et que le nectar nouveau arrive, il se produit des bourdons, c'est-à-dire des mâles. Plus tard encore, lorsque la population s'est encore accrue et que le nectar est devenu plus abondant, des œufs sont déposés dans les cellules royales et alors les préparatifs de l'essaimage commencent. La production du couvain se ralentit et l'activité de la ruche diminue lorsque les jeunes reines se développent dans leurs cellules. Neuf jours après, que les œufs ont été «operculés» et alors si le temps est beau et chaud et le nectar abondant à cette époque, la vieille reine sort de la ruche, accompagnée de la plupart des ouvrières, pour se faire une nouvelle résidence ailleurs.

Quelques ouvrières restent dans la vieille ruche ainsi que les abeilles nourricières et le couvain, qui continuent encore les jeunes reines. Parfois l'essaimage vol directement vers le nouvel endroit qu'il s'est choisi, mais le plus souvent il se groupe pendant quelque temps sur un objet près de là, ce qui donne l'occasion au propriétaire de l'enrucher. On considérera autrefois que l'essaimage naturel était bon, mais les apiculteurs modernes cherchent à le prévenir d'aujourd'hui parce qu'il se produit généralement lorsqu'il n'est pas à désirer et qu'il diminue la récolte de miel. Du reste, la multiplication des ruches peut se faire avec moins de travail, aussi utilement et à un moment plus opportun, par l'apiculteur lui-même. Ecrivez au Service de l'apiculture, ferme expérimentale, Ottawa, pour avoir de plus amples renseignements sur les moyens de régler l'essaimage.

Il est à remarquer que les valeurs ci-dessus s'entendent comme valeurs minimum de l'endroit même de la production, ce qui veut dire, dans le cas de produits importés des points intermédiaires, que les valeurs seront réduites jusqu'à concurrence de ce que coûte tous les frais de transport, charroyage, entreposage, etc., de l'endroit de production au point intermédiaire de distribution.

En vue d'empêcher des fraudes commises par les vendeurs à commission au détriment des producteurs, tels que cela a été découvert dans l'Ouest récemment, il est question à Ottawa, d'étudier un projet de loi comportant un service d'inspection et d'audit, dans les lieux des vendeurs à commission, afin d'éviter, de toutes manières, que le producteur soit frustré de ce qui lui revient sur la vente de

Fourrages verts pour les vaches laitières

Le cultivateur qui veut obtenir un bon revenu de son troupeau de vaches laitières devrait avoir une provision satisfaisante de fourrages verts pour en donner à ses vaches à partir du moment où les pacages commencent à se dégrader en automne jusqu'au moment où la vraie alimentation d'hiver commence. C'est là la période critique: si la production du lait baisse, faute de fourrages verts, pendant cette période, ou si les vaches maigrissent,

Pays	Nombre de vaches laitières	Proportion par centaine de population
Grande-Bretagne	3,163,523	7.2
Etat libre de l'Irlande	1,264,368	40.0
France	7,303,940	18.6
Allemagne	9,723,238	15.5
Hollande	1,085,713	15.6
Belgique	839,076	10.8
Danemark	1,368,548	14.5
Roumanie	2,426,233	14.5
Etats-Unis d'Amérique	22,255,000	19.9
Canada	3,276,985	40.4
Australie	2,304,644	29.2
Nouvelle-Zélande	1,292,286	93.4

Comme les dents

Vos yeux ont besoin d'être nettoyés — Employez MURINE.

Vous ne négligez jamais vos dents. Pourquoi alors négliger vos yeux? Des millions de personnes, chaque soir, font usage de MURINE pour débarrasser leurs yeux de toute particule irritante et les tenir TOUJOURS clairs, brillants et pleins de vie. MURINE ne contient pas de belladone ni autres ingrédients nocifs. Employez-le aussi souvent que cela vous plait.

Il serait hors de cause d'énumérer ici quels sont les motifs de cette situation.

La Russie était, jusqu'à la guerre de 1914, un des pays grands producteurs de laine. Depuis le cataclysme, la Russie soviétique n'a que peu donné au marché extérieur. La production canadienne est aujourd'hui supérieure à celle de 1913. Les prix payés pour le produit brut indiquent aussi un accroissement substantiel. En 1913, la laine à l'état brut se vendait 19 cents la livre et, en 1924, 25 cents. La production totale atteignait \$14,233,817, en 1923.

Si nous regardons au tableau des importations depuis quelques années, nous voyons que la Grande-Bretagne nous a expédié la majeure partie de nos achats.

Imports totales en

De ce montant fort élevé, la Grande-Bretagne apparaissait pour les valeurs suivantes:

Imports totales (en franchise)

De cette somme la Grande-Bretagne nous expédiait les valeurs suivantes:

Comment les abeilles se multiplient

Voici un essai qui sort! La ruche est dans un état d'ébullition temporaire; les abeilles se précipitent pile-mêle en dehors de leur cabane et bientôt l'air s'est rempli d'un bourdonnement et d'effervescence qui semble communiquer une part de son excitation joyeuse à son propriétaire. C'est là la méthode des abeilles pour multiplier leur race.

Aux premiers jours du printemps la reine commence à pondre des œufs, qui ne donnent naissance qu'à des ouvrières. Plus tard, à mesure que la colonie se peuple, que le temps se réchauffe et que le nectar nouveau arrive, il se produit des bourdons, c'est-à-dire des mâles. Plus tard encore, lorsque la population s'est encore accrue et que le nectar est devenu plus abondant, des œufs sont déposés dans les cellules royales et alors les préparatifs de l'essaimage commencent. La production du couvain se ralentit et l'activité de la ruche diminue lorsque les jeunes reines se développent dans leurs cellules. Neuf jours après, que les œufs ont été «operculés» et alors si le temps est beau et chaud et le nectar abondant à cette époque, la vieille reine sort de la ruche, accompagnée de la plupart des ouvrières, pour se faire une nouvelle résidence ailleurs.

Quelques ouvrières restent dans la vieille ruche ainsi que les abeilles nourricières et le couvain, qui continuent encore les jeunes reines. Parfois l'essaimage vol directement vers le nouvel endroit qu'il s'est choisi, mais le plus souvent il se groupe pendant quelque temps sur un objet près de là, ce qui donne l'occasion au propriétaire de l'enrucher. On considérera autrefois que l'essaimage naturel était bon, mais les apiculteurs modernes cherchent à le prévenir d'aujourd'hui parce qu'il se produit généralement lorsqu'il n'est pas à désirer et qu'il diminue la récolte de miel. Du reste, la multiplication des ruches peut se faire avec moins de travail, aussi utilement et à un moment plus opportun, par l'apiculteur lui-même. Ecrivez au Service de l'apiculture, ferme expérimentale, Ottawa, pour avoir de plus amples renseignements sur les moyens de régler l'essaimage.

Il est à remarquer que les valeurs ci-dessus s'entendent comme valeurs minimum de l'endroit même de la production, ce qui veut dire, dans le cas de produits importés des points intermédiaires, que les valeurs seront réduites jusqu'à concurrence de ce que coûte tous les frais de transport, charroyage, entreposage, etc., de l'endroit de production au point intermédiaire de distribution.

En vue d'empêcher des fraudes commises par les vendeurs à commission au détriment des producteurs, tels que cela a été découvert dans l'Ouest récemment, il est question à Ottawa, d'étudier un projet de loi comportant un service d'inspection et d'audit, dans les lieux des vendeurs à commission, afin d'éviter, de toutes manières, que le producteur soit frustré de ce qui lui revient sur la vente de

Fourrages verts pour les vaches laitières

Le cultivateur qui veut obtenir un bon revenu de son troupeau de vaches laitières devrait avoir une provision satisfaisante de fourrages verts pour en donner à ses vaches à partir du moment où les pacages commencent à se dégrader en automne jusqu'au moment où la vraie alimentation d'hiver commence. C'est là la période critique: si la production du lait baisse, faute de fourrages verts, pendant cette période, ou si les vaches maigrissent,

le cultivateur peut dire adieu aux bénéfices et tout son travail aura été fait en pure perte.

A la ferme expérimentale de Napan nous fournissons une quantité suffisante de fourrages verts pour faire vivre le troupeau de vaches laitières à partir du vingtième jour de juillet environ jusqu'à ce que les pacages soient dégradiés et que les animaux soient rentrés pour l'hiver, soit environ dans la dernière semaine d'octobre. Le nombre de jours où il est nécessaire de donner des fourrages verts varie d'une année à l'autre, mais on fera bien, pour ne pas se tromper, de compter avoir à en donner pendant une certaine de jours; il en faut au moins vingt livres par vache par jour. Celui qui garde dix vaches aurait besoin de dix tonnes de fourrage vert et pour être sûr d'en avoir assez il fera bien d'en produire un peu plus que la quantité qu'il lui en faut réellement nécessaire. Deux acres d'un sol ordinaire fourniraient une quantité suffisante. La récolte que nous avons trouvée la plus satisfaisante est un mélange d'avoine-poivre, semé à raison de un boisseau de pois et d'un demi-boisseau de vesces à l'acre. Il y a d'autres récoltes qui pourraient être satisfaisantes, mais, tout considéré, dans la moyenne des années, on peut compter que cette récolte donnera un rendement satisfaisant et suffisant de fourrages succulents.

Traitements des sols tourbeux et humifères

(Suite de la page 3)

que peu de nitrate soluble. Cependant, le drainage provoque l'aération du sol, et le chaulage fournit les conditions nécessaires pour le développement des bactéries nitrifiantes, qui changent l'azote en nitrate, et elle peut être utilisée, sous cette forme, par la majorité des plantes.

AUTRES PROBLEMES DES SOLS TOURBEUX

Les maraîchers qui cultivent sur des tourbeux ont aussi d'autres problèmes à résoudre. Le risque de gelée est une question importante. Pendant les nuits printanières l'atmosphère qui n'arrive pas au point de la gelée sur la terre de plateau peut se refroidir à tel point sur les terres marécageuses basses que certaines plantes délicates périssent. C'est parce que l'air froid, plus lourd, se dépose dans les endroits bas, et qu'il y reste, faute de mouvement d'air. En outre, les sols profonds, à texture très ouverte, perdent leur chaleur plus rapidement que les autres sols; ils agissent comme une substance isolante et empêchent le mouvement ascensionnel de la chaleur venant du sous-sol, qui se produit dans les autres types ordinaires de sol. Dans les étés secs, il peut être nécessaire, pour la production des plantes maraîchères, d'établir des systèmes d'irrigation par-dessus terre ou dans le sol pour fournir de l'eau pour la production

Entre le passé, où sont nos souvenirs et l'avenir, où sont nos espoirs, il y a le présent où sont nos devoirs.

F. Ozanam

MURINE pour vos YEUX

Vos yeux ont besoin d'être nettoyés — Employez MURINE.

Vous ne négligez jamais vos dents. Pourquoi alors négliger vos yeux? Des millions de personnes, chaque soir, font usage de MURINE pour débarrasser leurs yeux de toute particule irritante et les tenir TOUJOURS clairs, brillants et pleins de vie. MURINE ne contient pas de belladone ni autres ingrédients nocifs. Employez-le aussi souvent que cela vous plait.

Il serait hors de cause d'énumérer ici quels sont les motifs de cette situation.

La Russie était, jusqu'à la guerre de 1914, un des pays grands producteurs de laine. Depuis le cataclysme, la Russie soviétique n'a que peu donné au marché extérieur. La production canadienne est aujourd'hui supérieure à celle de 1913. Les prix payés pour le produit brut indiquent aussi un accroissement substantiel. En 1913, la laine à l'état brut se vendait 19 cents la livre et, en 1924, 25 cents. La production totale atteignait \$14,233,817, en 1923.

Si nous regardons au tableau des importations depuis quelques années, nous voyons que la Grande-Bretagne nous a expédié la majeure partie de nos achats.

Imports totales en

De ce montant fort élevé, la Grande-Bretagne apparaissait

NOUVELLES

M. Laurent Barré
à Aubigny

Nous lisons, dans la *Liberté* de Winnipeg, la nouvelle suivante: "La dernière heure de classe pour le terme finissant le 30 juin 1927 restera gravée profondément dans la mémoire des élèves et d'un petit nombre d'assistants. M. Laurent Barré, ancien président de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec, mêlé au mouvement politique-agricole, social-économique de sa province et partant de tout le pays, écrivain à la plume facile, disert et énergique, mais avant tout et par-dessus tout, cultivateur modèle, ancré au sol de son pays par toutes les fibres de son âme et de son cœur; enfin, représentant de la classe agricole dans la Liaison française de 1927, était l'hôte de son ancien mais toujours nouvel ami, l'abbé Normandeau, curé. "Inutile de dire qu'une visite à l'école s'imposait et ce fut la seule aussi que fit la Liaison française de mémoire d'homme en ce pays... Examen sommaire bilingue des grands et des petits, traductions orales en français et en anglais; anglicismes à chasser de notre belle langue française, une vraie bataille d'engages entre examinateurs, assistants et écoliers, chacun cherchant à "bloquer" nos jeunes savants; la palme resta aux élèves qui jubilaient à l'égal de leurs maîtresses et de toute l'assistance. "Une adresse au digne représentant de la province de Québec fut lue par Mlle Eva Marcoux, du cours supérieur, examinant les sentiments les plus touchants de délicatesse et de bienvenue à ce "grand frère" de chez nous, venu visiter ses petits frères du Manitoba... Cette "bienvenue" fut chaleureusement secondée par M. le curé qui offrit à M. Barré, en souvenir de son passage à Aubigny, un abonnement... à perte de vue... à notre journal français si vaillant, si intéressant, la *Liberté*! "La réponse de notre hôte devint être reproduite en entier à son mérite. Contentons-nous de dire sa surprise agréable de constater qu'à l'encontre des lois iniques proscrivant le français de l'école, ces enfants pouvaient rendre des points sur le français même à n'importe quelle école du Québec. En plus, dit-il, vous devez apprendre deux langues, ce que malheureusement nous ne faisons pas dans le Québec. Et que dire des réponses claires, nettes, promptes, autant que bien françaises à l'histoire du Canada, la géographie, au catéchisme, M. Barré a vu, a entendu, a compris. Il retourne avec la conviction que le patriotisme aidé de la religion est encore le plus fort levier, le plus grand facteur de survie nationale en ce pays... On tient à sa foi, à sa langue en raison directe des sacrifices qu'il faut faire pour les conserver. Des chants patriotiques dans les deux langues charment l'assistance. A ce point, l'heure des vacances avait déjà sonné à l'horloge de l'école que personne ne s'en était aperçu. "Merci à M. Barré de sa courte visite et dans vos notes et relations le voyage, n'oubliez pas la petite école Provençale, sur les bords de la Rivière Rouge, à Aubigny! M. Barré est un des principaux collaborateurs au *Bulletin des Agriculteurs*."

teurs, 3, rue Notre-Dame, Montréal; abonnement, \$1.00 par année. Directeur, notre ami N. Ponton et rédacteur, le camarade Firmin Létourneau. C'est l'organe des cultivateurs de Québec, mais il répond admirablement à nos besoins de l'Ouest. C'est pourquoi nous conseillons et encourageons tous ceux de nos frères les questions sociales, nationales, économiques, rurales surtout, intéressant, de prendre abonnement à l'adresse ci-dessus. "M. Louis Normandeau a accompagné M. Barré à la capitale en auto, sur la route nationale, passant par Sainte-Agathe, Saint-Norbert, arrêtant saluer le monument historique "La Barrière", causant avec un neveu de Riel sur le traversier et entrant en ville par Saint-Boniface, maison-mère de l'Eglise de l'Ouest."

M. le curé d'Aubigny, qui a offert à M. Barré en souvenir de son passage dans sa paroisse un abonnement à la *Liberté*, à perte de vue, est M. l'abbé J.-A. Normandeau, patriote de l'Ouest, notre ami et collaborateur. Nous le remercions d'avoir "pris soin" de notre "homme" et en retour nous lui offrons, nous aussi, un abonnement à notre journal... à perte de vue.

Le congrès eucharistique
de la Rivière-du-Loup

La Rivière du Loup a été témoin samedi et dimanche d'une des plus belles manifestations religieuses de son histoire à l'occasion du grand congrès eucharistique diocésain. Le congrès s'est ouvert samedi après-midi à 3 heures par une heure d'adoration dans les églises de Saint-François-Xavier, de Saint-Patrice et de Saint-Ludger. A Saint-Patrice, c'est le R. P. Lebel, S.J., qui a donné l'instruction. Mgr Arsenault, de l'archevêché de Québec, a donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement, assisté de M. l'abbé C. Ferland et du R. P. Labrecque.

A Saint-François-Xavier, M. l'abbé H. Roger, curé de Saint-Vallier, a donné l'instruction et à Saint-Ludger, ce fut M. l'abbé Godbout, curé de Saint-François d'Assise. A 7 heures 30, le soir, réunion des hommes et des jeunes gens à Saint-Patrice. Un nombreux clergé y assistait ainsi qu'une grande foule de fidèles.

On remarquait parmi les membres du clergé: NN. SS. Langlois, Léonard et Plante, ainsi que Mgr Pelletier, Mgr Arsenault, Mgr J.-E. Roy, Mgr Grandbois et M. le chanoine Perron.

Le Dr A. Jobin a présenté un travail sur la messe, et M. Oscar Hamel, notaire, sur la Sainte Communion. Pour clôturer cette belle journée S. G. Mgr Plante a officié au Salut du Très Saint-Sacrement assisté de M. le chanoine Perron et de M. l'abbé C. Mercier.

MESSES PONTIFICALES

Dimanche matin, messes pontificales dans les trois églises de la ville. A Saint-Patrice, c'est S. G. Mgr Deschamps, de Montréal, qui a officié. Au prône, M. l'abbé E. P. Roy, curé de la paroisse, a exprimé sa reconnaissance à S. G. Mgr Deschamps et a présenté ses hommages à S. G. Mgr Plante, évêque auxiliaire de Québec.

M. l'abbé Boivin, du séminaire de Québec, a donné le sermon sur la royauté sociale du Christ. A Saint-François-Xavier, S. G. Mgr Langlois, de Valleyfield, a officié, et M. l'abbé Robert, de l'Université Laval, a donné l'instruction. A Saint-Ludger, S. G. Mgr Léonard, de Rimouski, a chanté la messe pontificale et Mgr Gariépy a prêché.

Les hommes avaient eu leur réunion samedi soir et les dames et jeunes filles ont eu la leur hier après-midi, dans les trois églises. Dimanche soir, grande procession dans les rues de la ville à laquelle ont pris part des milliers de fidèles. On remarquait NN. SS. Deschamps, Léonard, Langlois et Plante, et un grand nombre du clergé. S. G. Mgr Deschamps portait l'ostensoir.

Ce fut une cérémonie impressionnante. La ville était pavée à profusion.

Belle fête agricole
à Saint-Ubalde

A Saint-Ubalde, vendredi, 24 juin, à 8 heures du matin, a eu lieu dans l'église de Saint-Ubalde, une messe chantée par M. l'abbé L.-J. Coulombe, curé de la paroisse. Cette messe fut célébrée à l'occasion de la bénédiction du drapeau des membres de l'Union catholique, lesquels ont montré leur générosité en agissant ainsi. Ils sont fiers de se montrer de vaillants cultivateurs qui, comme par le passé, remplissent leur devoir. A cette messe assistaient tous les membres de l'Union ainsi que plusieurs autres paroissiens. Après la messe a eu lieu la bénédiction du drapeau. Ce drapeau fut béni par M. le curé de la paroisse, et le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Chalifour, de Notre-Dame des Anges.

Voici en résumé les paroles que M. Chalifour a prononcées: "Ce sera en vain que vous travaillerez à l'accomplissement de votre devoir si Dieu ne vous vient en aide. Nous assistons aujourd'hui à une fête qui n'est pas banale; c'est pourquoi je me permets d'adresser la parole. Vous avez convoqué ce matin vos amis afin de faire bonifier votre drapeau. Je vous en félicite. Le drapeau c'est un symbole. Celui qui insulte son drapeau insulte son pays; celui qui outrage son drapeau outrage son pays. Dans la bataille, celui qui perd son drapeau a perdu la bataille. Je vous félicite, mes Frères. En développant l'industrie agricole, vous développez le premier métier que Dieu a donné à l'homme. Rappelons-nous bien que les Canadiens français ne sont pas seulement des porteurs d'eau. De nos belles familles canadiennes d'où sont sortis ces fiers pionniers, sont sortis aussi des vocations religieuses. On remarque parmi ces vocations le Cardinal Bégin, qui appartenait à une humble famille de cultivateurs. Aussi combien il était heureux d'aller revoir ses vieux parents et de passer quelques instants au foyer paternel où il respirait le calme et le bonheur."

Mes frères, cultivons la terre avec plaisir si nous voulons faire de nos enfants de bons cultivateurs. Pères et mères de famille, ne parlez jamais en mal de la terre devant vos enfants, car ceux-ci la désertent.

Le rappel du baron de Vitrolles, consul-général de la France au Canada, à cause d'intervention dans les affaires politiques de la province de Québec, a été réclamé dimanche par M. Camilien Houde, ex-député provincial de la division Sainte-Marie, au cours d'une assemblée conservatrice tenue à Montréal. Cette assemblée avait été convoquée pour choisir les représentants de la division d'Hochelaga à la convention conservatrice nationale du mois d'octobre prochain, à Winnipeg.

L'Association des Jeunes conservateurs de Montréal a déjà adopté une résolution protestant contre l'octroi, par la république française, de décorations au cours d'une campagne électorale, alors qu'il y a un certain temps des promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur française furent accordées à M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et à M. Athanase David, secrétaire provincial.

"Ces décorations, dit M. Houde, ont servi au parti ministériel provincial pour exploiter les sentiments du peuple, en prétendant que la France, en honorant ainsi deux enfants distingués de la province de Québec, témoignait de la haute estime dans laquelle ils sont tenus en France."

"Nous ne voulons pas d'intervention étrangère dans nos affaires électorales, et je propose que le baron de Vitrolles, que je tiens responsable de cela, soit rappelé et que M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères de France, soit prié d'agir en conséquence". L'assemblée adopta la résolution présentée par M. Houde.

Ce dernier fit aussi remarquer que la province de Québec dépense des sommes considérables pour accorder des bourses d'études à des jeunes gens à Paris. "Le fait pour le représentant de la France d'intervenir dans les affaires politiques de Québec, ajouta-t-il, signifie que lorsque les conservateurs prendront le pouvoir en cette province, une clause sera passée par laquelle les bourses seront employées pour des études à Rome, Berlin et autres endroits autres que Paris, et une telle procédure ne contribuera pas au développement mutuel des peuples de langue française."

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

et s'en iront dans les villes où le salaire leur paraîtra plus élevé. Ils perdront le souvenir du foyer familial, perdront leur honneur et rougiront de se dire des fils de cultivateurs.

Au temps de jadis, où nos colons commençaient à défricher le sol, on remarquait des camps de bois ronds où résidait une famille. Combien la vie était heureuse de voir revenir de l'autre bout du champ son mari qui accomplissait si bien son devoir. Leur désir se bornait à l'accomplissement des œuvres patriotiques. Cultivateurs, ce n'est pas la noblesse de l'épée, mais la noblesse de la charrue qui nous a relevés. Ne vous laissez pas entraîner par les désirs de l'auto, des toilettes légères, cela entraînerait la désertion, le délaissement des campagnes pour les villes empestées.

Mes frères, aimez la terre et faites-la aimer. Nous ne trouvons pas assez chez la fille et la femme l'estime de la terre.

Je vous félicite donc, membres de l'Union catholique des cultivateurs! Continuez votre œuvre, et c'est ainsi que Dieu vous donnera la paix éternelle."

Après ces belles paroles, l'on chanta en chœur le chant patriotique *O Canada*. Nous devons des remerciements à nos dévoués pasteurs ainsi qu'à tous les membres de l'Union catholique.

UN DE SAINT-UBALD.

Excursion en Abitibi

Nous apprenons de source officielle que le Département de la colonisation à Québec vient de prier M. l'abbé Clovis Beauregard, missionnaire colonisateur pour le diocèse de Haileybury, de bien vouloir se charger de l'organisation d'une excursion dans l'Abitibi.

On sait combien l'hon. Perreault a à cœur le succès de la colonisation et la nouvelle qu'on nous annonce aujourd'hui ne surprendra personne puisque le ministre n'a jamais cessé de faciliter par tous les moyens possibles l'établissement des nôtres dans les régions neuves du Québec.

M. l'abbé Beauregard qui connaît bien l'Abitibi pour y avoir vécu longtemps au milieu des colons, y avoir fondé une des plus belles et des plus prospères paroisses de la région, et qui travaille maintenant avec un zèle infatigable à l'œuvre de la colonisation, saura bien faire de ce voyage une tournée des plus instructives pour tous ceux qui y prendront part, nous en sommes certains. Ce sera en même temps pour lui une réponse de la façon la plus pratique aux nombreuses lettres qu'il reçoit tous les jours des familles qui ont l'intention d'aller s'établir dans cette région nouvelle.

L'excursion en question aurait lieu semblait-il pendant la première semaine d'août. Le programme détaillé et les conditions du voyage seront publiés ces jours-ci afin de permettre à ceux qui désirent y prendre part de se libérer de leurs travaux assez tôt pour profiter de cette occasion providentielle à bon marché de se renseigner de leurs yeux sur l'Abitibi.

Assemblée conservatrice

Le rappel du baron de Vitrolles, consul-général de la France au Canada, à cause d'intervention dans les affaires politiques de la province de Québec, a été réclamé dimanche par M. Camilien Houde, ex-député provincial de la division Sainte-Marie, au cours d'une assemblée conservatrice tenue à Montréal. Cette assemblée avait été convoquée pour choisir les représentants de la division d'Hochelaga à la convention conservatrice nationale du mois d'octobre prochain, à Winnipeg.

L'Association des Jeunes conservateurs de Montréal a déjà adopté une résolution protestant contre l'octroi, par la république française, de décorations au cours d'une campagne électorale, alors qu'il y a un certain temps des promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur française furent accordées à M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et à M. Athanase David, secrétaire provincial.

"Ces décorations, dit M. Houde, ont servi au parti ministériel provincial pour exploiter les sentiments du peuple, en prétendant que la France, en honorant ainsi deux enfants distingués de la province de Québec, témoignait de la haute estime dans laquelle ils sont tenus en France."

"Nous ne voulons pas d'intervention étrangère dans nos affaires électorales, et je propose que le baron de Vitrolles, que je tiens responsable de cela, soit rappelé et que M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères de France, soit prié d'agir en conséquence". L'assemblée adopta la résolution présentée par M. Houde.

Ce dernier fit aussi remarquer que la province de Québec dépense des sommes considérables pour accorder des bourses d'études à des jeunes gens à Paris. "Le fait pour le représentant de la France d'intervenir dans les affaires politiques de Québec, ajouta-t-il, signifie que lorsque les conservateurs prendront le pouvoir en cette province, une clause sera passée par laquelle les bourses seront employées pour des études à Rome, Berlin et autres endroits autres que Paris, et une telle procédure ne contribuera pas au développement mutuel des peuples de langue française."

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

La réunion fut présidée par M. Eug. Chartier, candidat conservateur dans Hochelaga, qui assista à la convention de Winnipeg ex-officio. Les quatre délégués choisis sont MM. J.-C. Lamarre, M. Dupuis, Camilien Houde et Edouard Masson.

Le Dr Lessard
et la typhoïde

Interviewé au sujet d'un avertissement d'un médecin américain, M. H. S. Cummings, disant que Montréal n'est pas un endroit sûr pour les visiteurs, le Dr Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène, a déclaré que toutes ces affirmations sont erronées et que les visiteurs n'ont pas à craindre en venant à Montréal.

Tous les cas de fièvre typhoïde qui se déclarent encore, dit-il, ne sont pas dus au lait ou à l'eau, mais bien aux contacts. C'est la maladie qui s'est propagée parmi les membres d'une même famille. L'eau et le lait à Montréal sont sains. Ils ne présentent absolument aucun danger de propagation de la maladie.

En terminant, le Dr Lessard a fait remarquer que le nombre des cas est considérablement diminué, par jour, et que l'épidémie sera bientôt disparue.

Convention à St-Césaire

Un grand convention des anciens élèves du collège de Saint-Césaire aura lieu les 16, 17 et 18 juillet courant. Plusieurs centaines d'anciens élèves, tant des Etats-Unis que du Canada, y participeront. Le cercle de Saint-Césaire des Etats-Unis, qui a contribué à l'organisation de ce convention chez lui, tiendra, à cette occasion, son assemblée annuelle à Saint-Césaire. Le cercle de Saint-Césaire de Montréal, fondé il y a trente ans, compte 400 membres. Il s'est aussi dévoué à faire de cette fête un succès. Les anciens du village de Saint-Césaire et des alentours ont fait revivre leur cercle et préparent une réception grandiose aux confères. Le banquet sera présidé par le R. Père Alfred Charron, provincial des Religieux de Sainte-Croix, MM. J.-F. Gingras, président du cercle de Montréal, et J.-M. Godin, président du cercle des Etats-Unis. Ils adresseront la parole, ainsi que plusieurs autres orateurs distingués.

Le but du convention est de permettre aux anciens de se rencontrer et de fraterniser. On y fera aussi les bases de l'organisation du grand convention qui aura lieu à Saint-Césaire en 1929 pour fêter le soixantième anniversaire de la fondation du collège, œuvre de M. André Provencal, curé de Saint-Césaire.

Le collège recrute ses élèves dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il a formé une pléiade d'hommes dans toutes les classes de la société qui l'ont honoré à leur Alma Mater, à leur race et à leur pays.

Voici le programme des fêtes: Les délégués américains arriveront à Montréal le 16 juillet à 8 h. du matin. Ils se rendront à Saint-Césaire pour la soirée d'ouverture ou les anciens élèves de l'an dernier interpréteront un drame de Botrel.

Le 17 juillet, au matin, il y aura grand-messe chantée par le R. P. Albert Montplaisir, S.J., aumônier du cercle de Montréal. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Joseph Alfred Charron, provincial des religieux de Sainte-Croix, Notre-Dame des Neiges, Montréal.

A midi, grand banquet au collège. Au cours de l'après-midi, il y aura une partie de baseball sur les terrains du collège. Le soir, après le dîner, réunion des anciens élèves et des officiers du cercle. C'est au cours de cette assemblée que l'on jettera les bases du plus grand convention qui aura lieu en 1929, à Saint-Césaire à l'occasion des noces de diamant du collège. Le convention de cette année se terminera le 18 juillet au matin, après la messe de requiem pour les anciens décédés. Que tous les anciens de Saint-Césaire se fassent un devoir d'assister au convention.

Le bonheur dans le devoir, c'est d'en dépasser les limites. Mme Suetchine.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

Les pommes canadiennes

Au cours d'une conférence tenue à Ottawa par les représentants du conseil d'horticulture, des gouvernements des provinces où la culture des fruits se pratique sur une large échelle, des horticulteurs et des compagnies d'expédition, etc., il a été décidé d'organiser une grande campagne de publicité nationale jusqu'à concurrence de \$40,000 par année pendant cinq ans, pour annoncer les pommes canadiennes sur le marché domestique.

La conférence a décidé de demander aux ministères de l'agriculture des provinces qui cultivent les fruits, de contribuer à ce fonds d'annonce sur une base de cinquante pour cent avec cette industrie. La campagne sera entreprise par le conseil canadien d'horticulture avec l'approbation des représentants des associations de fruiticulteurs dans chaque province et de autres intéressés qui contribueront au fonds.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleterre.

La province de Québec a été représentée à cette conférence par MM. J.-F. Desmarais, d'Iberville; Chas. Petch, de Hemmingford; H. U. Clogg, de Montréal et M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture de la province de Québec.

La conférence a aussi considéré l'offre du gouvernement fédéral de contribuer pour cent à la proportion de cinquante pour cent à un fonds de publicité pour annoncer les pommes canadiennes en Angleter